



Ottignies Louvain-la-Neuve



Bulletin Communal Officiel



LA LIMERIE : LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES ET CRÈCHE
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VESZPREM (HONGRIE)

61
OCTOBRE
1992

PERIODIQUE BIMESTRIEL
Bureau de dépôt:
Ottignies Louvain-la-Neuve I
Editeur Responsable: Valmy Feaux
Avenue des Combattants 40
1340 Ottignies

Sommaire



EN COUVERTURE

La petite Sarah De Couvreur a fleuri le Ministre des Affaires sociales, Magda De Galan, lors de la pose de la première pierre des logements pour personnes âgées et de la crèche implantés sur le site de la Limerie (page 4).

OFFICIEL
BULLETIN
COMMUNAL

N° 61
OCTOBRE 1992

Bimestriel distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration, Publicité : José Desmet

Avenue des Combattants, 40
Tél. 4378 11 - Fax 4378 44

Réalisation Technique : Photocomposition N. Dieu-Blondiau et imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 41 50 24

• Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

• Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.

• Reproduction des annonces commerciales interdite.

LES RUBRIQUES

3
Message

4
Magazine

8
Autant Savoir

14
Europe
sans frontières

16
Sports - Jeunesse
Loisirs

18
Culture

19
Carnet familial

20
Forum

21
Tribune

22
Environnement

LES TITRES

EN EXERGUE :



PIERRE MACQ

Recteur de l'U.C.L., il veut développer un savoir qui respecte l'homme.

Page 6

CENTRE LENNOX

Plus de 8 000 personnes accueillies en 20 ans.



Page 7

FÊTES DE WALLONIE

La traditionnelle « Marche aux flambeaux » clôturait les Fêtes de Wallonie qui ont connu un très beau succès.



Page 7

SPECTACLES JUNIORS

Mamemo présente « Éventail » au Centre culturel le 31 octobre à 16 h.



Page 18

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :

Christian Rigot, Michel Demeester, Alain Dewez, « Aguilar », Marcom
DIRECTEUR DE L'INFORMATION : J.M. Denies

EN PAGES CENTRALES :

SCHEMA DE STRUCTURE

Vous découvrirez les options fondamentales, les qualités recherchées pour l'environnement social et physique, le réseau de communication et technique à promouvoir pour la Ville.

PROCHAINES PARUTIONS

N° 62 : 18 décembre 1992

Nos correspondants occasionnels voudront bien limiter leurs messages à 10 lignes dactylographiées de 60 caractères maximum.

Date limite de dépôt des infos : 30 jours avant la parution.



LE MOT DU BOURGMESTRE



Nous allons une nouvelle fois solliciter votre avis. Même deux fois.

Tout d'abord sur le projet de « schéma de structure » et le règlement d'urbanisme qui y est annexé.

Ce schéma de structure est un document essentiel indiquant les grandes orientations futures du développement de notre Ville, accompagné de cartes sur lesquelles sont retranscrites les propositions en matière d'affectation des sols, d'aménagement du territoire, de circulation, ... Lorsqu'il sera définitivement approuvé, il sera impératif pour l'autorité communale et indicatif pour chacun d'entre vous.

C'est pourquoi, préalablement à son approbation, une enquête publique est ouverte afin de recueillir vos avis. Il est dès lors important que vous soyez associés à cette décision qui conditionnera l'avenir de notre Ville pour plusieurs décennies. L'adoption de ce schéma de structure est un des actes les plus importants de la présente législature.

Ensuite, il y a les assemblées publiques, organisées chaque année au mois de novembre dans les différents grands quartiers.

C'est l'occasion pour chacun de vous de rencontrer vos élus et plus particulièrement votre Bourgmestre et vos Échevins, de faire entendre votre voix en dehors des périodes électorales, de pratiquer la démocratie directe.

Nous sommes très désireux d'avoir cet échange avec vous afin de mieux connaître les problèmes qui vous préoccupent et nous, de vous faire mieux comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Saisissez cette occasion, que peu de communes offrent à leurs concitoyens, de pouvoir vous exprimer. Lors d'initiatives comme celles évoquées dans cet article mais aussi, en permanence, au travers de neuf commissions ouvertes à tous les habitants.

La gestion de la Ville c'est l'affaire des élus certes, mais c'est aussi la vôtre... et pas seulement tous les six ans. À très bientôt.

Valmy FÉAUX
Député-Bourgmestre

« Tous ceux que l'on cherche à vouloir aimer sont auprès de nous et à chaque instant... »

Jacques Brel

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Le mardi 3 novembre 1992 à 20 h 15 - Salle de Céroux
- Le vendredi 6 novembre 1992 à 20 h 15 - Grange du Douaire à Ottignies
- Le mardi 10 novembre 1992 à 20 h 15 - Salle de la B.B.L. à Louvain-la-Neuve
- le mardi 17 novembre 1992 à 20 h 15 - Salle communale de Limelette

SCHÉMA DE STRUCTURE ET RÈGLEMENT D'URBANISME

Consultation

du 15 novembre 1992 au 15 décembre 1992 dans les bureaux de l'Urbanisme à Ottignies,
avenue des Combattants 30, 1^{er} Étage
du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00
le mardi de 16 h 00 à 19 h 00

Réunion publique d'information

le mardi 1^{er} décembre 1992 à 20 h 15 à la Grange du Douaire à Ottignies



REPORTAGE

LE SITE DE LA LIMERIE

UN PROJET SOCIAL D'ENVERGURE

Réunir des logements pour personnes âgées et une crèche sur la même plate-forme. Un heureux mélange de générations matérialisé par la pose d'une première pierre.

Le 25 septembre dernier, en présence des autorités locales, Mme Magda De Galan, Ministre des Affaires sociales, a salué cette initiative qui s'inscrit dans la perspective de l'année de « Solidarité Intergénérationnelle » en 1993. Elle conclut en remettant au Bourgmestre une enveloppe confirmant l'octroi des subsides de la Communauté. Mme le Ministre fut fleurie par la petite Sarah De Couvreur et Mme Simone Oleffe (veuve de M. André Oleffe, ancien ministre Ottintois des Affaires économiques). Mme De Galan, assistée de M. Paul Colombel, Maire de Jassans, posa alors la première pierre.

Le chantier qui vient de s'ouvrir permettra la construction de 36 logements pour personnes âgées (28 studios et 8 appartements). Cette infrastructure comportera en outre des salles polyvalentes, une cuisine, une « wasserette », un jardin... Le tout conçu pour offrir un ensoleillement maximum. La circulation des personnes handicapées sera partout possible. Il en coûtera environ 80 millions avec un subside autorisé de 39,5 millions. Restent donc \pm 40 millions à subsidier par la Ville.

Quant à la crèche, elle accueillera 48 enfants. Le bâtiment s'organisera sur 2 niveaux et disposera d'une terrasse-solarium orientée plein sud, d'un espace central en duplex, d'une verrière en toiture... Tout ceci créera une ambiance lumineuse, claire et gaie.

Visiblement satisfait, M. Jacques Otlet, Président du C.P.A.S., a souligné que les logements en

construction permettront aux personnes âgées de rester aussi longtemps que possible dans leur cadre de vie, en restant autonomes tout en bénéficiant de la sécurité offerte par les services du C.P.A.S.

En ce qui concerne la crèche, elle permettra de répondre aux trop nombreuses demandes introduites par les jeunes ménages depuis que les solutions de garde par la proche famille n'existent plus ou presque plus.

J. DESMET



Visiblement satisfait de l'aboutissement du projet, Jacques Otlet, Président du CPAS, en chaleureuse conversation avec le Ministre des Affaires sociales Magda De Galan.



Madame le Ministre Magda De Galan pose cette première pierre le 25 septembre 1992



La pierre portée par M. Paul Colombel, Maire de Jassans-Riottier en visite avec la délégation française, va être scellée par Mme le Ministre.



Sur cette « photo de famille », les personnalités locales entourent Mme le Ministre Magda De Galan.

Chacun se souvient, comme l'a rappelé le Président du CPAS, que ce fut Yves du Monceau, alors Bourgmestre de la localité, qui proposa au Conseil communal l'achat de la parcelle où seront érigés les bâtiments en cours de construction.

PIERSON Cesi BON

010/41.42.43

PNEUMATIQUE D'OTTIGNIES

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

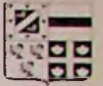
Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 61 2290

CHAUFFAGE M. HERMAN

- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

☎ (010) 416887



INTERVIEW

Jean-Marie Denies : Vos compositions musicales peuvent paraître étonnantes, surprenantes, à nos concitoyens. Pouvez-vous situer quelque peu votre message musical ?

Jacqueline Fontyn : Il y a, hélas, un préjugé trop répandu contre la musique d'aujourd'hui. Peut-être est-ce une séquelle du fossé qui s'est creusé, dans les années 50, entre les compositeurs aux réactions agressives et volontairement choquantes et leur auditoire. Vous me faites plaisir en me disant que ma musique est surprenante : pour captiver celui qui écoute, il faut ménager les surprises justement, le tenir constamment en haleine. Rien de pire que la routine ou l'ennui qui en découle ! Ceci dit, j'écris pour le plaisir des interprètes, d'abord, sans penser au succès auprès du public. La masse du public est composée d'individus aux goûts si différents ; on ne peut plaire à tout le monde. C'est en étant sincère et authentique que mon message pourra être perçu par l'auditeur ouvert et attentif.

J.M. D. : La recherche de la construction d'une œuvre est-elle un souci majeur chez vous ?



JACQUELINE FONTYN

CAPTIVER ET SURPRENDRE

Jacqueline Fontyn est née à Anvers où, dès l'âge de 5 ans, elle travaille le piano avec Ignace Bolotine. Son goût de l'improvisation la pousse dès 14 ans à devenir compositeur. Sa formation sera marquée par de grands professeurs tels Marcel Maas pour l'instrument et Marcel Quinet pour l'écriture musicale et la composition.

Jacqueline Fontyn a été, jusqu'il y a peu, (1990) professeur de composition musicale au Conservatoire royal de Bruxelles.

J. F. : Oui, l'élaboration de la forme, l'enchaînement logique des éléments musicaux me semblent primordiaux. Je cherche aussi à créer des atmosphères, de belles harmonies et une palette sonore colorée, grâce aux combinaisons de timbres instrumentaux. J'adore composer pour l'orchestre ! D'ailleurs écrire est pour moi une passion, une nécessité.

J.M. D. : Votre ambition est-elle de produire de nombreuses œuvres ?

J. F. : Sans vouloir paraphraser Boileau : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage », je vous confesserai que mon souci majeur est de figoler chaque morceau avec patience et soin plutôt que de « pondre » un grand nombre d'opus bâclés.

J'ai été heureusement influencée par mon mari, le compositeur Camille Schmidt (N.D.L.R. : une rue de Limelette, où le couple s'est installé depuis de nombreuses années, porte son nom), qui fut directeur du Conservatoire royal de Bruxelles. Il m'a donné l'exemple d'une forte exigence envers soi-même et d'une grande rigueur. Il ne faut pas être pressé, dans ce genre de travail. Cela me fait penser à un proverbe chinois qui dit : « le temps n'aime pas ce que l'on fait sans lui ».

J.M. D. : En tant que compositeur, quel message adressez-vous aux jeunes qui aiment la musique ?

J. F. : Que les jeunes aillent à la musique dite sérieuse sans respect humain, sans peur de ce que pensent les autres. Leur appréciation est importante pour les artistes car elle est spontanée et instinctive. Et à tous, jeunes et ... encore jeunes, j'aimerais recommander la musique « vivante » : aller au concert, écouter et voir jouer les interprètes, c'est tellement plus enthousiasmant encore que d'écouter la radio ou des enregistrements, dans une ambiance forcément moins recueillie. La musique nous demande parfois un petit effort (un gros pour ceux qui la « fabriquent » !) mais elle nous le rend au centuple par les joies qu'elle nous procure sans compter.

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22
Limauges (Céroux-Mousty)
Téléphone (010) 612433



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi



RENCONTRE

Pierre Macq : Vous me procurez un grand plaisir en me permettant de m'exprimer dans votre Bulletin communal. J'apprécie fort ce petit journal et je le considère comme un organe important de la communication entre tous les habitants d'Ottignies. C'est donc bien volontiers que j'accepte cet entretien.

Jean-Marie Denies : Monsieur le Recteur, c'est au début des années 70 que le transfert de l'U.C.L. a commencé et votre institution compte actuellement quelque 20 000 étudiants inscrits dont une part importante d'étrangers. Quelle politique d'accueil poursuit l'Université ?

P.M. : Nous avons gardé la même proportion d'étudiants étrangers qu'à Leuven, mais d'importantes fluctuations se remarquent dans cette population au reflet même de la fluctuation des économies des pays d'origine. Ainsi les pays africains nous ont envoyé moins d'étudiants, l'Amérique du Sud également, le Cameroun aussi. Tous ces pays ont en effet connu des difficultés économiques et la baisse du dollar n'a rien arrangé. Par contre, nous assistons à une hausse d'inscriptions d'étudiants en provenance des pays européens tels le Portugal, l'Espagne et la Grèce. Ils viennent chercher chez nous une haute valeur ajoutée du niveau intellectuel et des possibilités d'intégration sociale. Le Conseil d'Administration de l'Université a par ailleurs décidé d'aider les pays en voie de développement en consacrant 0,77 % de ses



PIERRE MACQ

REVENIR À L'ESSENTIEL

Le mois de septembre est le mois de la rentrée. Nous avons rencontré pour vous Monsieur Pierre Macq, Recteur de l'U.C.L. depuis 1986.

ressources globales, soit quelque 30 millions pour soutenir des projets de formation du Tiers-Monde. Il faut cependant que cette formation s'inscrive dans un partenariat avec les pays d'origine et les agents de développement. L'afflux trop massif d'étudiants étrangers déservirait l'institution universitaire dans la mesure où l'inscription de ces étudiants ne pourrait être subsidiée.

J.-M. D. : Comment considérez-vous le rôle de l'U.C.L. à travers le développement de la société moderne ?

P. M. : Il y a dans notre société un certain retour aux valeurs. L'homme, et j'y crois beaucoup, sait tirer parti de ses erreurs. Il y a un certain bon sens de l'humanité qui permet à la personne humaine de revenir à l'essentiel.

L'Université catholique de Louvain a foi dans l'humanité. En tant que Recteur, je veux encourager le fait de développer des façons modernes du savoir pour l'homme. Un savoir qui s'accroche à notre société et à notre époque mais qui respecte l'homme. Il n'est aucune valeur scientifique qui dépasse les valeurs humaines et les valeurs scientifiques n'ont de sens qu'au travers des hommes qui les réalisent.

J.-M. D. : Le développement de l'infrastructure universitaire et du parc scientifique font croire à certains de nos concitoyens que Louvain-la-Neuve cherche à former une entité indépendante de la Ville d'Ottignies. Quel est votre sentiment à ce propos ?

P. M. : J'ai horreur d'entendre parler d'Université de Louvain-la-Neuve. Il s'agit de l'Université

catholique de Louvain, institution implantée à Ottignies Louvain-la-Neuve. Comme Recteur, je ne veux pas qu'il s'établisse de confusion. Par ailleurs, je voudrais m'exprimer ici comme habitant du site où je suis installé depuis plus de 20 ans. Je dois d'abord reconnaître que l'Université à une grande dette de reconnaissance envers Ottignies et ses habitants, qui l'ont accueillie.

Pendant de longues années comme habitant et d'autres partageant le même sentiment que moi, nous avons souffert de ce que l'Université était omniprésente sur le terrain. Hélas, c'était un mal nécessaire, Ottignies, malgré sa générosité n'avait pas les moyens d'organiser la vie sociale sur le site.

Les choses changent à présent. La Ville, depuis la fusion des communes est de mieux en mieux équipée. Les voiries nous permettent de communiquer plus aisément avec le Centre d'Ottignies et nous souhaitons ardemment que cette jonction puisse se parfaire à tous les niveaux en utilisant des outils modernes de la communication telle l'informatique qui permette de rapprocher les habitants des fonctionnaires.

J.-M. D. : Puis-je vous demander dans quel climat les autorités académiques discutent avec les édiles communaux ?

P.M. : Je puis vous assurer que le climat est cordial et qu'il existe une franche collaboration à bien des niveaux. Il est important que la Ville puisse compter sur l'Université pour collaborer à ses projets. Un bel exemple de collaboration a été le CREAT. Je souhaite pour l'avenir que d'autres initiatives de travail en commun puissent se développer.

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax de la maison STORMACQ

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine,
mateias et sommiers,
grand choix d'articles
pour cadeaux



Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/41 50 88

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Trellis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

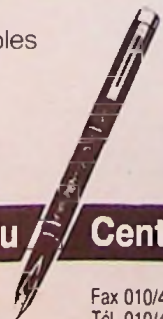
Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires

et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Fax 010/41 29 20
Tél. 010/41 36 72





SAINT-REMI

ORGUES RESTAURÉES

Au début du mois de septembre l'inauguration des orgues restaurées a constitué un événement majeur pour la paroisse St-Remi. C'était en effet l'aboutissement de longues démarches entreprises dès 1965.

On a préféré transformer l'instrument parce que cette opération permettait la mise en place d'un plus grand nombre de jeux, ce qui répondait aux souhaits des spécialistes et des futurs utilisateurs en espérant que l'instrument ainsi restauré incite de nouveaux et jeunes artistes à se développer et à s'épanouir à travers nos traditions musicales.



Les orgues restaurées par MM. Marchand ont été replacées au jubé dont la qualité acoustique a été améliorée par l'abaissement du plancher et la création d'une voûte en berceau.

FÊTE NATIONALE



À la sortie de l'église Saint-Remi, le Bourgmestre et P. Macq, Recteur de l'U.C.L., encadrés par les drapeaux des associations patriotiques.

ÉCHOS

CENTRE-LENNOX : VINGT BOUGIES

UNE ESPÉRANCE POUR LES PATIENTS

À l'origine, le Centre se consacrait aux malades souffrant d'épilepsie. Depuis, les services se sont orientés vers le traitement de tous les patients atteints de lésions au niveau des cellules du cerveau. Brève évocation.

Le projet d'un Centre pour épileptiques est né en 1969. Des fonds sont recueillis grâce notamment à l'Opération 488100 animée par Jean-Claude Menessier de la RTBF. En 1972, les bâtiments sont construits dans le bois de Lauzelle sur un terrain, cédé par l'U.C.L.. Le neurologue Lucien Sorel, fondateur du Centre, rend hommage à l'épileptologue américain William Lennox en donnant son nom au nouvel établissement.

Jusqu'en 1981, le Centre se développe considérablement en se consacrant uniquement aux malades souffrant d'épilepsie. Puis vient la crise de croissance. Rebaptisé « Centre neurologique W. Lennox », l'établissement assure également des soins aux malades atteints de lésions au niveau des cellules du cerveau.

Aujourd'hui, 165 patients sont regroupés dans trois services : enfants, adultes et neurophysiologie. Ils sont pris en charge par un personnel médical et paramédical évalué à 250 personnes. En ce qui concerne les enfants, signalons qu'ils disposent d'une école attachée à l'hôpital, ce qui leur permettra de se réintégrer éventuellement dans le cycle scolaire traditionnel. Le Centre a également créé une section professionnelle pour les jeunes ayant dépassé 18 ans.

En 20 ans de fonctionnement, le Centre a accueilli 4 006 personnes hospitalisées et 4 420 venues pour des consultations.

Renseignements :
Centre W. Lennox
Allée de Clerlande 6
Tél. 417810

11^e ZOUAVES



M. Colombel, Maire de Jassans-Riottier, a fleuri, lors de sa visite avec la délégation française, la stèle du pont du 11^e Zouaves à Limelette.

Moment de recueillement en mémoire des combattants tombés en 1940. Évocation des origines du jumelage entre nos deux localités.

Mais M. Colombel a également beaucoup insisté sur la nécessaire évolution des relations qui existent entre les deux jumelles. « Il faut assurer la relève à travers les échanges culturels et sportifs » a-t-il dit en précisant que les jeunes avaient là un rôle important à jouer, dans un esprit humaniste et européen.

Avis donc à ceux que cela intéresse !

En effet, pourquoi ne pas imaginer, par exemple, une exposition des plasticiens d'Ottignies Louvain-la-Neuve à Jassans-Riottier.

Sympa, non ?

MARCHE AUX FLAMBEAUX



Non, il ne s'agit pas d'une manifestation d'agriculteurs. Ce sont les participants à la Marche aux Flambeaux qui clôture traditionnellement les Fêtes de Wallonie animées par Emile Tasson et son équipe.



RECRUTEMENT IMMÉDIAT

GARDIENNES À DOMICILE

Conditions indispensables :

- être capable d'accueillir chez soi des enfants de 0 à 3 ans dont les parents travaillent ;
- offrir une atmosphère chaleureuse dans laquelle s'épanouissent les enfants ;
- éduquer en collaboration avec les parents, les enfants de moins de 3 ans.

Si vous êtes intéressée :

- prenez contact avec le service gardiennes au 20, avenue du Douaire à Ottignies ;
- téléphonez dès à présent pour fixer rendez-vous : 436518.

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Le règlement de police impose aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse et de les conduire vers le caniveau lorsqu'ils effectuent leur « promenade sanitaire ».

Il est en effet déplaisant pour le public de devoir faire du gym-

kana entre les défécations malodorantes des toutous mal éduqués.

Rappelons qu'une expérience de « caninettes » publiques est actuellement en cours à l'initiative du Collège échevinal.

AVIS OFFICIELS

LAURÉAT OU CADET DU TRAVAIL

L'Institut Royal des Élités du Travail organise des épreuves de qualification professionnelle en vue de l'attribution du Titre de Lauréat ou de Cadet du Travail à des personnes méritantes, occupées dans les services publics, personnel provincial et communal. De telles épreuves ne sont organisées que tous les six ans pour chaque secteur d'activité.

lement les mérites des jeunes qui se signalent par leur désir de perfectionnement, leur sens des responsabilités, leur faculté d'adaptation et leur aptitude à prendre des initiatives.

Les intéressés peuvent obtenir le document d'inscription ou de plus amples renseignements en s'adressant

- à leur employeur ;
- à une organisation représentative des travailleurs ;
- à l'Institut Royal des Élités du Travail, rue A. Orts 18a, 1000 Bruxelles. Tél. (02) 5141858.

Le Titre de Lauréat du Travail est attribué par arrêté royal et consacre officiellement la haute qualification professionnelle dans l'exercice quotidien d'une tâche ou d'une fonction.

Le Titre de Cadet du Travail est également attribué par arrêté royal et consacre officiel-

La date de clôture des inscriptions est fixée au 31 octobre 1992.

RECEPTION - BANQUET
SALLE DE 120 PERSONNES

REUNIONS FAMILIALES
SALLE DE 20 A 60 PERSONNES

Exemples de menus

Menu à 650 F
Terrine de poissons
Sautés de veau
Merveilleux

Menu à 900 F
1/2 homard
Potage
Carré d'agneau
Charlotte aux poires



LA PALESTRE

SALLES DE REUNIONS - RESTAURANT

Menu à 780 F
Brioche au foie gras
Coquille ostendaise
Lapin au basilic
Tiramisu

Buffets froids
de 500 F à 1 500 F

OUVERTS A VOS SUGGESTIONS
CONSULTEZ-NOUS : (010) 410900



ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ BELGE PAR LES JEUNES ÉTRANGERS

La Loi du 13 juin 1991, entrée en application au 1^{er} janvier 1992, a introduit dans le Code de la Nationalité, de nouvelles possibilités d'acquisition de la nationalité belge, par les jeunes étrangers, dont nous détaillons ci-dessous les principales règles.

1. Attribution d'OFFICE à la naissance (article 11)

- l'enfant né en Belgique
- 1 auteur (père ou mère) né également en Belgique et qui prouve 5 ans de résidence en Belgique, pendant les 10 années qui précèdent la naissance de l'enfant.

Il en est de même pour l'enfant né en Belgique et adopté par un étranger né lui-même en Belgique et qui prouve les mêmes conditions de résidence avant l'adoption.

N.B. Cet article de Loi s'est en principe appliqué à tous les jeunes âgés de moins de 18 ans, au premier janvier 1992. Si vous réunissez ces conditions et que la modification de nationalité n'a pas été réalisée, veuillez prendre contact avec le Service de l'État Civil.

2. Enfant âgé de moins de 12 ans, sur déclaration des parents (article 11 bis)

- l'enfant né en Belgique et domicilié en Belgique depuis sa naissance

— pour les parents

- résidence en Belgique pendant les 10 années qui précèdent la déclaration de nationalité
- déclaration à faire devant l'Officier de l'État Civil, avant le 12^e anniversaire de l'enfant.

N.B. Procédure identique en cas d'adoption.

3. Intéressé âgé de 18 ans à moins de 30 ans, sur déclaration (article 12 bis)

- l'intéressé né en Belgique
- résidence continue en Belgique depuis la naissance
- déclaration à faire devant l'Officier de l'État Civil, à partir du 18^e anniversaire et avant le 30^e anniversaire.

Les personnes concernées par ces dispositions peuvent obtenir un complément d'information auprès du :

Service de l'État Civil
avenue des Combattants 40
téléphone 4378 11.

RESTRICTIONS DE VOIRIES

Un délai de 15 jours minimum est nécessaire pour obtenir l'ordonnance de police autorisant des travaux entraînant une restriction de voirie.

Il est donc rappelé aux entrepreneurs que la demande d'ordonnance ou d'arrêté doit impérativement être introduite au plus tard 15 jours avant la date du début des activités.



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62



ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC

REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

Nos lecteurs apprécieront l'information ci-dessous réunissant les coordonnées des représentants communaux au sein de différents organismes d'intérêt social, économique, culturel ou services au public.

I.O.S.B.W.

Rue Reine Astrid 61 - 1480 Tubize - Tél. (02) 355 68 99

Représentant aux A.G. :

P. Dupuis - Rue des Annettes 22 - 1348 Louvain-la-Neuve

Suppléant :

P. Taelman - Avenue Lambermont 2 - 1342 Limelette

I.E.C.B.W.

Rue de l'Abbaye 8 - 1380 Lasne - Tél. (02) 633 10 50

Administrateurs :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

Mme B. Taquet-Broes - Rue de Renivaux 31/101 - 1340 Ottignies

Mme G. Delvaux - Avenue Albert 1^{er} 45 - 1342 Limelette

Commissaire :

Mme Y. Huveneers-Wery - Avenue des Vallées 19 - 1341 Cérroux-Mousty

Délégué(s) :

M. J. Sablon - Grande Avenue 1A - 1341 Cérroux-Mousty

Mme J. Gougard-Godfrin - Rue Croix-Thomas 1A - 1341 Cérroux-Mousty

S.C. Habitation Moderne

Avenue des Muguets 10 - 1341 Cérroux-Mousty - Tél (010) 61 41 51

Administrateurs :

M. J. Otlet - Rue Chapelle aux Sabots 17 - 1341 Cérroux-Mousty

Mme A. Galban-Leclef - Rue de Spangen 44 - 1341 Cérroux-Mousty

Commissaire :

M. E. Gilot - Avenue du Roi Albert 63 - 1340 Ottignies

Association de Gestion des Centres sportifs de Blocry

Place des Sports 1 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 41 94 41

Membres effectifs :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies

M. J. Reginster - Cours du Cramignon 28 - 1348 Louvain-la-Neuve

M. M. Abeels - Rue Haute 62 - 1340 Ottignies

M. J. Therer - Rue Haute 39 - 1348 Louvain-la-Neuve

Mme A. Galban-Leclef - Rue de Spangen 44 - 1341 Cérroux-Mousty

Commissaire vérificateur :

M. J.-P. Lemaître - Avenue des Clos 42 - 1348 Louvain-la-Neuve

Maison Tiers Monde

Avenue des Combattants 120 - 1340 Ottignies

Représentant :

M. Gaby Georges - Rue du Moulin 15 - 1340 Ottignies

Plaine des Coquerées

Rue des Coquerées 50A - 1341 Cérroux-Mousty - Tél (010) 61 15 65

Administrateurs :

Mme A. Galban-Leclef - Rue de Spangen 44 - 1341 Cérroux-Mousty

M. C. Ducoffre - Avenue Bel Horizon 41 - 1341 Cérroux-Mousty

M. G. Vanderbist - Rue J. Coppens 7 - 1341 Cérroux-Mousty

M. M. Pirson - Rue J. Coppens 11 - 1341 Cérroux-Mousty

M. J. Sondag - Rue des Coquerées 44 - 1341 Cérroux-Mousty

Mme J. de Fays-Fécher - S. du Bièreau 17 - 1348 Louvain-la-Neuve

M. Ph. Chaidron - Avenue de la Paix 19 - 1340 Ottignies

Crédit Communal de Belgique

Boulevard Pachéco 44 - 1000 Bruxelles - Tél. (02) 214 53 46

Délégué aux A.G. :

M. J. Lega - Scavée du Bièreau 6 - 1348 Louvain-la-Neuve

S.C. Notre Maison

Avenue Maréchal 6, Bte 57 - 1330 Rixensart - Tél. (02) 653 82 72

Administrateur :

Mme V. Willems - Avenue des Capucines 47 - 1342 Limelette

ASBL Bibliothèques et Ludothèques publiques

Place Galilée 9A - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 47 28 59

Représentants aux A.G. :

M. P. Dupuis - Rue des Annettes 22 - 1348 Louvain-la-Neuve

Mme M. Pirsoul - Rue de l'Invasion 96 - 1340 Ottignies

Mme B. Beckers - Place de l'Europe 4 - 1342 Limelette

Mme C. Delbrassinne - Avenue des Combattants 9 - 1340 Ottignies

Mme J. Gougard - Rue Croix-Thomas 1A - 1341 Cérroux-Mousty

M. A. Demaegd - Cours de Cramignon 4 - 1348 Louvain-la-Neuve

Mme B. Taquet-Broes - Rue de Renivaux 31/101 - 1340 Ottignies

Mme L. De Mesmaeker-Hermand - Grand'Rue 71 - 1341 Cérroux-Mousty

Conseil d'Administration :

Mme L. De Mesmaeker-Hermand - Grand'Rue 71 - 1341 Cérroux-Mousty

Vérificateur aux comptes :

M. M. Roch - Rue du Tavernier 10 - 1340 Ottignies

I.B.W.

Rue de la Religion 10 - 1400 Nivelles - Tél. (067) 22 71 11

Administrateur :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies

Représentant :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies

Suppléant :

M. J. Benthuis - Rue de la Chapelle 86 - 1340 Ottignies

Représentants au Comité de Concertation pour l'implantation

d'Industries Nouvelles au Parc scientifique :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies

M. J. Sablon - Grande Avenue 1A - 1341 Cérroux-Mousty

Service communal de Belgique

Rue d'Arlon 53, Bte 13 - 1040 Bruxelles

Délégué aux A.G. :

M. J. Sablon - Grande Avenue 1A - 1341 Cérroux-Mousty

SEDILEC

Rue du Bon Voisin 2 - 1480 Tubize - Tél. (02) 355 79 94

Représentant :

M. J. Otlet - Rue Chapelle aux Sabots 17 - 1341 Cérroux-Mousty

(Convention fermeture compteurs)

Administrateurs :

Mme Y. Huveneers-Wéry - Av. des Vallées 19 - 1341 Cérroux-Mousty

Mme B. Taquet-Broes - Rue de Renivaux 31/101 - 1340 Ottignies

Commissaire :

M. P. Taelman - Avenue Lambermont 2 - 1342 Limelette

Déléguée aux A.G. :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

Suppléante :

Mme V. Willems - Avenue des Capucines 14 - 1342 Limelette

Représentants aux Commissions de district :

M. J. Sablon - Grande Avenue 1A - 1341 Cérroux-Mousty

M. A. Obsomer - Rue des Coquerées 20A - 1341 Cérroux-Mousty

INTERDYLE (en liquidation)

Déléguée aux A.G. :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

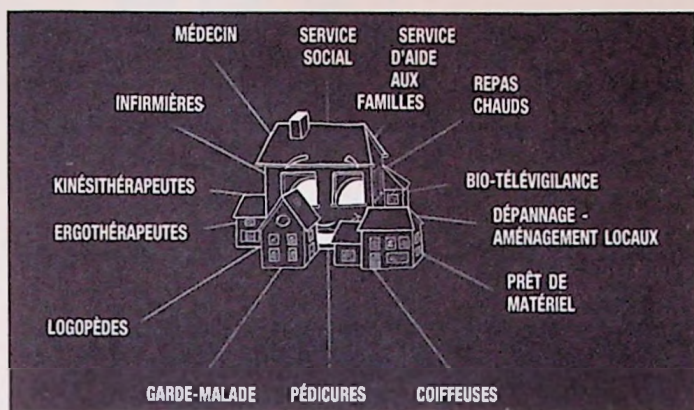
Suppléante :

Mme V. Willems - Avenue des Capucines 47 - 1342 Limelette

(suite page suivante)



SERVICES DU C.P.A.S.



ORGANISMES PUBLICS (suite)

ASVERGAZ

Administrateur :
Mme Y. Huveneers-Wery - Av. des Vallées 19 - 1341 Céroux-Mousty
Députée aux A.G. :
Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies
Suppléante :
Mme V. Willems - Avenue des Capucines 47 - 1342 Limelette

Hôpital Index V

Rue Henri Lepage 5 - 1300 Wavre

Représentante :
Mme G. Delvaux - Avenue Albert 1^{er} 45 - 1342 Limelette

S.M.A.P.

Rue des Croisiers 24 - 4000 Liège - Tél. (041) 203111

Représentante :
Mme G. Delvaux - Avenue Albert 1^{er} 45 - 1342 Limelette

T.V. Com

Chaussée de La Croix 7 - 1340 Ottignies - Tél. (010) 410196

Représentante :
Mme V. Willems - Avenue des Capucines 47 - 1342 Limelette

La Terrienne Jodoigne, Perwez et Wavre

Rue du 4 Août 76 - 1300 Wavre - Tél. (010) 224156

Représentant :
M. E. Vassart - Avenue du Tienne 22 - 1340 Ottignies

Académie de Musique

Rue des Écoles 32 - 1490 Court-Saint-Étienne - Tél. (010) 614236

Membres de la Commission administrative :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies
M. J. Benthuy - Rue de la Chapelle 86 - 1340 Ottignies
M. J. Patiny - Rue du Bauloy 34A - 1340 Ottignies
Mme M. De Coster-Lourtie - Avenue des Peupliers 11 - 1340 Ottignies
Mme J.-M. Ferreras-Oleffe - Avenue Bontemps 8 - 1340 Ottignies

C.I.B.E.

Rue aux Laines 70 - 1000 Bruxelles - Tél. (02) 5188111

Députée au A.G. :
Mme Y. Huveneers-Wery - Av. des Vallées 19 - 1341 Céroux-Mousty

Candidate-Administrateur :

Mme Y. Huveneers-Wery - Av. des Vallées 19 - 1341 Céroux-Mousty

Candidate-Commissaire :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

Centre Culturel et Artistique d'Ottignies

Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies - Tél. (010) 410175

Administrateurs :

Mme E. Ferrière - Rue de la Citronnelle 75 - 1348 Louvain-la-Neuve
Mme N. Dupont-Deprez - Avenue Provinciale 8 - 1341 Céroux-Mousty
M. Y. Beghin - Rue de l'Invasion 18 - 1340 Ottignies
M. Y. du Monceau - Avenue du Parc 3 - 1340 Ottignies
Mme C. Delbrassinne-Mathieu - Av. des Combattants 9 - 1340 Ottignies
M. P. Dupuis - Rue des Annettes 22 - 1348 Louvain-la-Neuve
M. M. Roch - Rue du Tavernier 10 - 1340 Ottignies

Centre Culturel du Brabant Wallon

Rue Belotte 3 - 1490 Court-Saint-Étienne - Tél. (010) 615777

Délégués :

M. J. Benthuy - Rue de la Chapelle 86 - 1340 Ottignies
M. M. Roch - Rue du Tavernier 10 - 1340 Ottignies

ASBL Crèche « Fort Lapin »

Rampe des Ardennais 26 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 452912

Représentant effectif :

Mme A. Galban-Leclef - Rue de Spangen 44 - 1341 Céroux-Mousty

Représentant suppléant :

M. P. Dupuis - Rue des Annettes 22 - 1348 Louvain-la-Neuve

SEDITEL

Rue du Bon Voisin 2 - 1480 Tubize

Administrateur :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

Suppléante :

Mme B. Taquet-Broes - Rue de Renivaux 31/101 - 1340 Ottignies

ASBL Foyer Culturel d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Ferme du Douaire - Avenue des Combattants 2 - 1340 Ottignies

Tél. (010) 413726

Administrateurs :

M. V. Féaux - Avenue Bontemps 16 - 1340 Ottignies
Mme G. Delvaux - Avenue Albert 1^{er} 45 - 1342 Limelette
M. Y. Beghin - rue de l'Invasion 18 - 1340 Ottignies
Mme N. Dupont-Deprez - Avenue Provinciale 8 - 1341 Céroux-Mousty
M. J. Benthuy - Rue de la Chapelle 86 - 1340 Ottignies
Mme C. Delbrassinne-Mathieu - Av. des Combattants 9 - 1340 Ottignies
Mme J. Gougard-Godfrin - R. Croix-Thomas 1A - 1341 Céroux-Mousty
M. Y. Van Steenberghe - Rue Haute 32A - 1340 Ottignies

ASBL Maison de l'Agriculture du Brabant Wallon

Rue du Château 13 - 1370 Jodoigne

Délégué communal :

M. R. Vandevandel - Rue de Moriensart 5 - 1341 Céroux-Mousty

Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces de l'UVCB asbl

Rue d'Arlon 53 Bte 4 - 1040 Bruxelles - Tél. (02) 2332057

Représentant communal :

M. J. Benthuy - Rue de la Chapelle 86 - 1340 Ottignies

R.A.P.D. Brabant Wallon

(Rassemblement pour une Autre Politique des Déplacements)

Mme Ch. Lamotte - Rue Saint-Médard 4 - 1370 Jodoigne

Tél. (010) 814050

Députée communale à l'A.G. :

Mme M. Duchateau-Maillet - Avenue des Villas 8 - 1340 Ottignies

Représentante suppléante :

Mme B. Taquet-Broes - Rue de Renivaux 31/101 - 1340 Ottignies



VIE PARTICIPATIVE

COMMISSIONS CONSULTATIVES

LA PRESSE EST UNANIME

Une petite quinzaine de journalistes face aux dix présidents des Commissions consultatives. Questions-réponses sur le concept et la réalité de la participation. Bilan.



Face à la Presse : le Bourgmestre et les Présidents des Commissions.

En gros, la presse est unanime à souligner l'impact des Commissions sur la vie quotidienne de nos concitoyens. Unanime aussi pour dire qu'elles sont trop peu connues quoiqu'étant ouvertes à tous.

« Tout n'est pas parfait mais la plupart des dix commissions peuvent se vanter d'avoir vu leurs projets suivis d'effets »

écrit un de nos confrères. Impact réel donc grâce aux membres qui viennent régulièrement exposer leur point de vue sur la gestion des dossiers d'intérêt général.

Pourtant, un Président de Commission nous confie : « Il est toujours difficile d'attirer les gens vers ces débats, même si ceux-ci les concernent ». Ceci

vaut effectivement la peine d'être souligné : près de 1 000 habitants sont inscrits dans les 10 commissions, chacune se réunissant en moyenne deux ou trois fois par trimestre. Ce n'est pas suffisant pour assurer une saine démocratie dans une ville de plus de 25 000 habitants.

Dans notre n° 60 vous avez pu vous rendre compte des diffé-

rentes réalisations des commissions et une trentaine d'entre vous se sont inscrits grâce au talon-réponse que nous avons publié. C'est un encouragement.

Mais, comme l'ont souligné nos amis de la presse, il est nécessaire d'élargir et de renforcer la participation. Ce ne sont pas toujours les mêmes que l'on doit retrouver chaque année...

COMMENT PARTICIPER ?

Nous rappelons que vous pouvez devenir membre d'une ou plusieurs commissions.

Une seule condition : être domicilié dans l'entité.

Une seule contrainte : trois absences non motivées équivalent à la démission.

À renvoyer à : Participation - Commissions consultatives - Hôtel de Ville - Avenue des Combattants 35 - 1340 Ottignies L.L.N.

Je désire être :

- informé des activités de la Commission, d'Aménagement du Territoire (C.C.A.T.) qui sont régies par la loi
- membre de la Commission Sports
- membre de la Commission Finances
- membre de la Commission sociale
- membre de la Commission Jeunesse
- membre de la Commission Commerce
- membre de la Commission Enseignement
- membre de la Commission Énergie
- membre de la Commission Culture
- membre de la Commission Tiers-Monde

Nom : _____

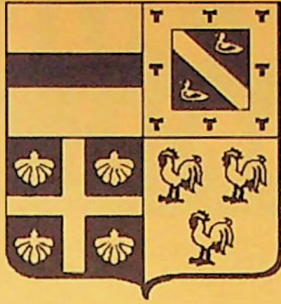
Prénom : _____

Adresse complète : _____

Tél : _____ Fax : _____

Association, mouvement, groupement représenté (facultatif) : _____

Date : _____ Signature : _____



ÉCHEVINAT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCHÉMA DE STRUCTURE ET LE RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME

Des instruments pour définir l'avenir de notre ville

Avant la fin de l'année, la population d'Ottignies -Louvain-la-Neuve sera consultée officiellement sur le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme par le moyen d'une enquête publique.

C'est un vaste projet d'aménagement de toute la ville qui est proposé à l'ensemble de la population.

Nous allons définir les zones vertes, les moyens de communication, le choix des centres commerciaux, administratifs et culturels par tout un ensemble d'options fondamentales (voir page suivante) et de mesures d'aménagement étudiées depuis deux ans par le CREAT avec le concours de la CCAT et de la population. Rappelez-vous l'exposition des cartes, les assemblées publiques dans les quartiers et au Douaire, la grande enquête dans le bulletin communal ...

Une nouvelle fois, tout le monde pourra consulter ces différents documents qui vont déterminer l'urbanisme et les grands travaux dans la ville pour les prochaines années. Enfin, en s'exprimant dans l'enquête publique, les habitants pourront formuler leurs remarques, marquer leur refus à une partie du projet, ou au contraire marquer leur approbation.

Le schéma de structure, et son outil réglementaire, le règlement communal d'urbanisme, serviront alors de ligne de conduite aux autorités politiques et administratives pour tous les permis de lotir et de bâtir, pour les implantations d'écoles ou de magasins, pour l'organisation de la circulation, bref pour un véritable développement coordonné de toute la ville dans l'intérêt de tous.

Un bel exemple de participation...

Jacques LEGA, Échevin



L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le schéma de structure et le règlement communal
d'urbanisme se déroulera
DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1992.

*Les documents seront visibles au Service de l'Urbanisme,
30, avenue des Combattants, 1er étage,
du lundi au samedi de 9 à 12 heures
et les mardis de 16 à 19 heures.*

UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
se tiendra à la grange du Douaire
LE MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 1992 À 20H15

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE, UNE COMMUNE POUR QUI ?

◆ La commune doit pouvoir accueillir une population diversifiée tant en ce qui concerne l'âge des habitants que leur niveau socio-économique. Il faut en effet assurer la vitalité des différents quartiers de la commune en établissant un équilibre entre les groupes d'âge et éviter que ne se constituent des ensembles trop homogènes.

Il est souhaitable que la population puisse trouver un emploi dans la commune.

◆ Il faut que la croissance et la répartition de la population se fassent en respectant les spécificités des différents "quartiers" de la commune et découlent des orientations d'aménagement qui seront prises. Ceci permettra de fixer le nombre maximum d'habitants que la commune devrait pouvoir accueillir, ce qui est nécessaire pour établir une programmation des équipements.

Pour assurer un certain équilibre, il ne faudrait pas que le nombre de résidents domiciliés à Louvain-La-Neuve dépasse le nombre d'habitants du reste de la commune.

◆ La structure d'habitat sera renforcée par une croissance localisée prioritairement dans les centres, la densité devant diminuer progressivement vers les périphéries. Dans une telle structure, il faudra préserver des zones "aérées" et des espaces verts.

Il faut éviter de disperser l'habitat de manière anarchique mais au contraire concevoir de nouveaux quartiers bien structurés.

Il s'agit de développer des complémentarités entre les diverses entités de la commune, ainsi qu'avec des entités proches localisées dans les communes voisines.

◆ Il convient de confirmer le rôle de différentes entités comme pôles attractifs dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des sports, de la santé et des emplois, ainsi que de renforcer l'équipement commercial et d'hébergement de la commune⁽¹⁾.

◆ SCHÉMA DE OPTIONS FON

Il faut viser cependant un développement modéré pour éviter notamment des coûts d'infrastructure trop élevés.

Il faut promouvoir une image de marque pour la commune, ce qui implique que l'on se préoccupe des infrastructures d'accueil (en particulier les abords de la gare d'Ottignies) et que l'on réalise un urbanisme de qualité.

◆ Pour des raisons économiques, urbanistiques et démographiques, on assurera l'occupation progressive des zones d'habitat et d'extension d'habitat inscrites au plan de secteur. On fixera un ordre de priorité d'urbanisation de ces zones dans le plan d'affectation du schéma de structure.

◆ On veillera à favoriser la mixité des fonctions⁽²⁾, principalement dans les centres.

QUELLES QUALITÉS RECHERCHER POUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DE LA COMMUNE ?

◆ On suscitera chez les habitants un sentiment d'appartenance tant à la commune qu'aux différents quartiers en affirmant l'identité de ceux-ci.

◆ Ottignies-Louvain-La-Neuve doit être une ville agréable à vivre, ce qui implique une maîtrise de la circulation automobile et le développement d'un sentiment de sécurité.

◆ Par la qualité de l'espace et la place réservée au piéton, la rue doit être un lieu privilégié de rencontre et d'échange.

Il faut que les différents quartiers puissent disposer d'une salle pour les habitants et que l'on aménage des espaces publics de rencontre.

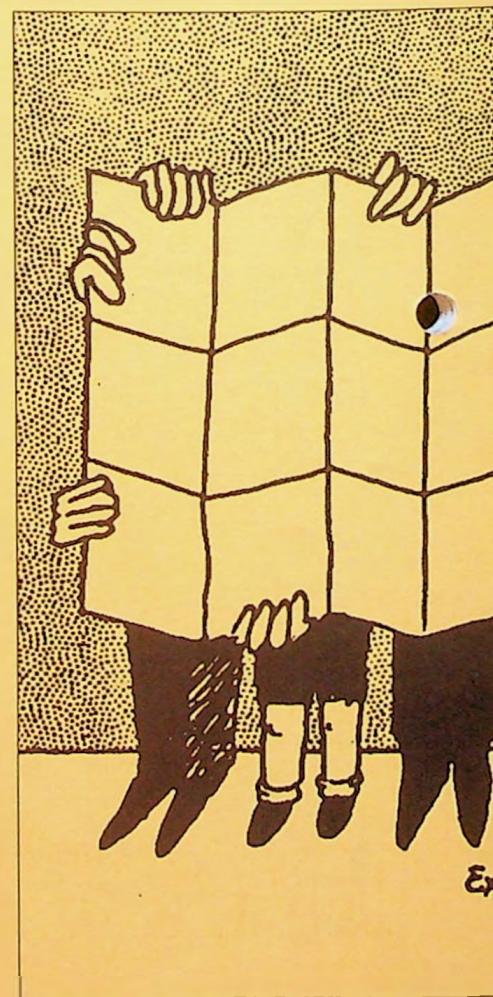
◆ Par leur diversité, leur conception

En 1990 et 1991, les habitants ont été questionnés à plusieurs reprises de leur ville.

Assemblées publiques dans la commune, CPAS, nombreuses réunions d'aménagement du territoire intéressés.

En juin 91, le conseil communal a adopté d'une quinzaine de pages "titulaire fondamentales".

Vous trouverez ci-dessous le schéma qui est complété par des directives. Le schéma complet peut-être obtenu au service de l'urbanisme.



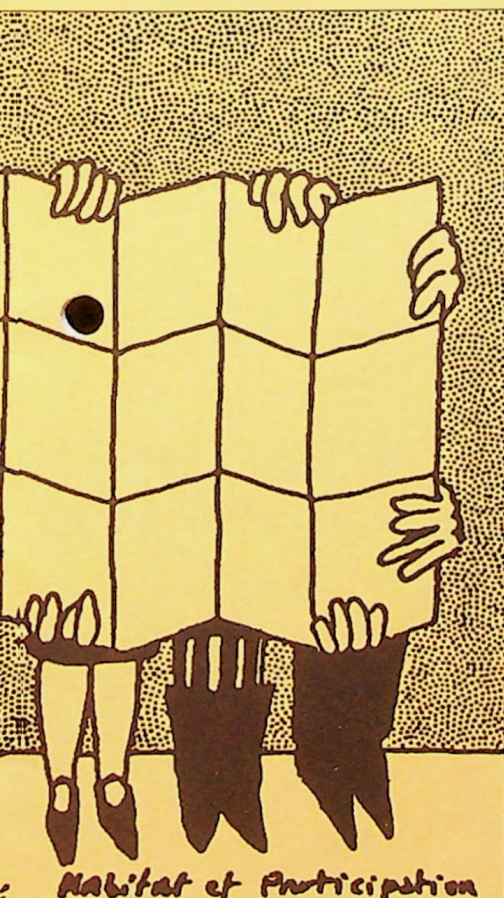
STRUCTURE FONDAMENTALES

d'Ottignies - Louvain-la-Neuve
prises sur l'avenir urbanistique

ous les quartiers, questionnaire
nal, exposition au Douaire et au
e la commission consultative
ec les conseillers communaux

unal a approuvé un document
"Schéma de structure - options

texte exact des options. Ce texte
et des moyens. Le document
ce urbanisme, au prix de 20 frs.



et leur gestion, les équipements collectifs doivent pouvoir concourir à l'épanouissement de la vie des habitants, non seulement sur le plan matériel mais aussi au niveau de leurs aspirations sociales, culturelles, de détente...

Par priorité, il faudra combler les lacunes actuelles.

QUELLES QUALITÉS RECHERCHER POUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DE LA COMMUNE ?

◆ L'embellissement du cadre de vie communal concerne tant le milieu rural que l'environnement bâti. Il passe par la protection du milieu naturel, la sauvegarde et l'amélioration des paysages, la qualité urbanistique et architecturale de l'habitat.

◆ La protection du cadre de vie et la sauvegarde de l'environnement passent par la lutte contre toutes les formes de pollution et de dégradation du milieu.

◆ Il faut sauvegarder la superficie agricole en respectant le zonage du plan de secteur. Il faut également en respecter les prescriptions, en évitant que la zone rurale ne change d'affectation.

Il est nécessaire de sauvegarder des terrains agricoles de qualité: éviter le morcellement des terres tout en atténuant la monotonie paysagère.

QUEL RÉSEAU DE COMMUNICATION PROMOUVOIR ?

◆ Le système de transport à promouvoir dans la commune devra répondre au mieux à la demande de

déplacement des habitants et en particulier des personnes moins valides et/ou non motorisées. Il s'agira dès lors d'élargir les possibilités d'utiliser les différents modes de déplacement.

Dans cette optique, on freinera la priorité accordée de fait au développement du réseau automobile au profit des autres modes de transport. Le réseau et le fonctionnement des transports publics devront être améliorés et l'on encouragera la marche à pied et l'usage du vélo tant pour les déplacements dans un but utilitaire que pour la promenade.

On cherchera à atténuer les conflits là où plusieurs modes de déplacement coexistent de manière à assurer une plus grande sécurité pour tous les usagers.

QUELS RÉSEAUX TECHNIQUES⁽³⁾ PROMOUVOIR ?

◆ Il faut assurer une protection maximale des nappes aquifères et des eaux de surface en organisant un réseau d'égouttage adapté et cohérent.

◆ Il faut que les habitants puissent se débarrasser aisément de leurs déchets. Il faut favoriser leur recyclage et lutter contre la dégradation du milieu naturel.

◆ Les aménagements de voirie et le mobilier urbain doivent concourir à la qualité des espaces publics.

(1) pôles attractifs: centre d'Ottignies et Louvain-la-Neuve

(2) mixité des fonctions : localiser à un même endroit des activités de nature différente (bureaux, habitats, artisanat, petites entreprises non-polluantes,...).

(3) réseaux techniques : égouttage, éclairages, mobilier urbain, déchets, ...

◆ QUELQUES DEFINITIONS ◆

◆ **Schéma de structure** : document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. (*Code wallon, art. 2bis*) C'est un document politique dans le sens où il traduit un projet pour l'avenir de l'aménagement du territoire de notre ville. C'est une aide à la gestion car il programme le développement de la ville et s'oppose ainsi à une gestion du territoire "faite au jour le jour". C'est un document de programmation car il énonce les actions à réaliser et les situe dans le temps.

◆ **CREAT** : Centre d'Etudes en Aménagement du Territoire. Organisme indépendant désigné par la ville pour l'étude du schéma de structure.

◆ **Décentralisation** : pour qu'une commune puisse "entrer" en décentralisation, il faut que quatre conditions soient remplies: a) le territoire communal doit être couvert par un plan de secteur; b) un règlement communal d'urbanisme doit exister (en cours d'élaboration dans notre ville); c) un schéma de structure communal doit

être élaboré; d) la commune doit disposer d'une Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire (CCAT).

◆ **Effets de la décentralisation**: dans une commune "entrée en décentralisation", c'est le Collège des Bourgmestre et Échevins qui délivre les permis de bâtir. L'administration de la Région wallonne n'exerce plus qu'un contrôle sur la légalité du permis accordé. Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne peut suspendre le permis s'il estime que les travaux sont de nature à compromettre le bon aménagement des lieux et si la décision du Collège est divergente de l'avis émis par la CCAT.

◆ **CCAT** : Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire. La CCAT doit assurer une répartition équilibrée entre la représentation des intérêts sociaux et économiques des composantes de la commune. 1/4 de la CCAT est composé de membres du Conseil Communal ou de personnes déléguées par celui-ci, selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de l'opposition du

conseil communal. Dans notre ville, l'appel des candidatures à cette commission a déjà été lancé et la CCAT devrait être officiellement reconnue par la Région wallonne d'ici peu.

◆ **PPA** : Plan Particulier d'Aménagement. Portion du territoire communal faisant l'objet d'une réglementation spécifique sur les voiries, l'implantation ou l'esthétique des bâtiments, le recul... Un PPA a valeur réglementaire.

◆ **Plan de secteur** : détermine les différentes affectations de son territoire (zone d'habitat, industrielle, agricole, verte, etc.) Le plan de secteur s'impose au schéma de structure.

◆ **Permis de lotir et plan de lotissement** : quand il y a morcellement d'une propriété en lots, le permis est presque toujours assorti de différentes obligations (création de voirie, égouttage, ...)

QU'EST-CE QUE LA DENSIFICATION ?

Ottignies - Louvain-la-Neuve s'est développée au départ d'anciens villages. Le fond de la vallée s'est progressivement urbanisé. Actuellement, la ville s'étire dans une vallée et englobe d'anciens hameaux situés sur ses versants.

Le schéma de structure, par son plan d'affectation préconise :

- un nombre plus élevé de constructions à Ottignies-centre et à Louvain-la-Neuve pour marquer davantage les noyaux urbains;
- de faire décroître graduellement la densité des constructions depuis les centres vers les périphéries.

Chacun trouvera magasins, logements, équipements sportifs ou culturels dans un espace bien délimité et facilement accessible. Les noyaux urbains y gagneront en vitalité, même en fin de semaine. Cela permettra aussi de préserver nos campagnes en arrêtant enfin leur grignotage par des constructions isolées.

Ainsi, la personnalité de chaque quartier de notre ville, qu'il soit urbain ou rural, sera respectée : développement des centres et sauvegarde des espaces verts.





COMMUNIQUÉS

CHAUFFAGE CENTRAL

UNE INSTALLATION SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Améliorer, gérer son installation. Réduire la facture d'énergie mais pas le confort. Comment faire ?

Une installation de chauffage central est un ensemble composé de quatre éléments principaux : la chaudière, les tuyauteries, les radiateurs et la régulation qui doivent travailler en harmonie.

La chaudière

Son dimensionnement : une chaudière trop petite ne parvient pas à chauffer les locaux, mais une chaudière trop grande gaspille beaucoup d'énergie (25 à 30 %). Le guichet de l'énergie peut déterminer la puissance nécessaire dans votre cas précis, sur base d'une étude thermique (gratuite) de votre habitation.

L'entretien :

une chaudière mal entretenue et/ou mal réglée (combustion) gaspille l'énergie (10 à 15 %).

L'isolation :

si votre chaudière a plus de cinq ans elle est probablement mal isolée. Un remède est d'habiller la jacquette métallique d'un manteau de laine minérale (l'investissement est récupéré en moins d'un an).

Les tuyauteries

L'isolation des tuyaux de chauffage dans les locaux non chauffés (cave, garage,...) est aussi une mesure très rentable, souvent amortie en un an. Si vous disposez de la place suffisante, l'épaisseur de l'isolant économiquement optimale est d'environ 5 cm.

Les radiateurs

Le rendement des radiateurs peut être amélioré :

- en les purgeant quand nécessaire ;
- en n'intercalant aucun obstacle entre le radiateur et l'ambiance : il faut donc bannir les

cache-radiateurs, les radiateurs encastrés, les radiateurs faisant office de sèche-linge, les meubles, fauteuils ou rideaux devant les radiateurs ;

- en plaçant une feuille d'aluminium (sur isolant) au dos des radiateurs situés devant un mur extérieur (surtout si celui-ci n'est pas isolé) ;
- en les dépoussiérant (à l'aspirateur) très régulièrement.

La régulation de l'installation

Les accessoires les plus fréquemment utilisés pour réguler une installation de chauffage central sont : le thermostat de chaudière (aquastat), le thermostat d'ambiance et les vannes thermostatiques.

L'aquastat règle la température de l'eau chaude produite à la chaudière et envoyée dans le circuit de chauffage. Cette température dépend de la température extérieure. Vous pouvez donc effectuer le réglage manuel suivant :

- pour une température extérieure — supérieure à 5° C, aquastat sur 60° C ;
- aux environs de 0° C, aquastat sur 70° C ;
- aux environs de -10° C, aquastat sur 80° C.

Le thermostat d'ambiance règle l'installation en fonction de la température que vous avez choisie pour différents moments de la journée :

- 19 ou 20° C : 1° C en moins = 10 % d'économie ;
- 15° C suffisent pour la nuit ou les périodes d'absence (surtout si votre maison est bien isolée) ;
- coupez le chauffage 1/2 h à 1 h (suivant la saison) avant d'aller travailler ou dormir ;
- n'entrez pas la mesure correcte du thermostat en le plaçant près d'une source de

chaleur (TV, feu ouvert,...), dans un coin ou derrière une porte, un meuble, une tenture, sur un mur extérieur ou trop ensoleillé.

Les vannes thermostatiques permettent la régulation de la température pièce par pièce :

- ne les placez donc que là où vous voulez, soit chauffer moins, soit profiter des apports de chaleur externes (cuisine,...) ;
- pour qu'elles fonctionnent correctement, ne les placez pas derrière un cache-radiateur, des tentures ou dans un courant d'air ;
- si vous avez déjà un thermostat d'ambiance dans le living, inutile de placer des vannes thermostatiques dans cette pièce (double emploi).



RAPPEL

Le Guichet de l'Énergie réalise des études thermiques qui évaluent l'efficacité de presque toutes les mesures d'améliorations citées dans cet article :

Guichet de l'Énergie
avenue des combattants 34
1340 Ottignies

Du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
ou sur rendez-vous

Tél. (010) 437890

OXFAM

LES PETITS DÉJEUNERS
POUR TOUS

Le week-end des 21 et 22 novembre prochain, le magasin du monde OXFAM, boulevard Martin 21, tél. 418197, créera un événement « petits déjeuners ».

Il vous permettra de découvrir les paniers « petits déjeuners » contenant notamment : café, thé, cacao, sucre Mascobado, jus de fruits, muesli, petits pains de quinoa, miel, confiture de papayes, confiture de bananes, chocolat Mascao ... Un vrai délice !

Vous pouvez également vous informer sur les réalisations des partenaires / producteurs et découvrir de nouvelles manières de consommer « équitablement ».

Ce sera aussi l'occasion pour les responsables OXFAM de lancer la campagne de promotion des cadeaux de fin d'année.

Bienvenue à tous !

POUR UN MONDE
SOLIDAIRE

Si vous avez du temps à consacrer aux autres, prenez contact avec le « Magasin du Monde OXFAM », boulevard Martin 21, tél. 418197.

À votre demande vous recevrez une importante documentation sur les magasins. Vous pourrez également collaborer aux activités : ramassages, permanences dans les magasins, actions de solidarité...

Il vous est également loisible de prendre un abonnement aux différents périodiques.



MASAYA : ADDUCTION D'EAU

25.000 PERSONNES BRANCHÉES !

Projet ambitieux, coordonné, rigoureusement contrôlé. Bref ! De l'argent judicieusement employé (voir encadré).

Situation du projet d'adduction d'eau

Gros-œuvre et canalisations principales sont terminés, la décentralisation des canalisations secondaires vers 600 maisons est entamée, soit l'équipement de 900 maisons au total depuis le début du projet.

La phase suivante décentralisera encore davantage vers les quartiers les plus éloignés des conduites principales.

Au total, 25 000 personnes seront touchées par le projet, à l'aide de 1 500 connexions individuelles.

Il faut ajouter qu'un programme parallèle d'évacuation des eaux usées est forcément mis sur pied, afin de répondre aux besoins sanitaires du projet global (voir photo sur la lutte anti-choléra).

Les 300 000 F (calculés 10 000 S dans le projet) ont été enregistrés par la Coordination européenne. La Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve apparaît donc officiellement comme partenaire à part entière.

Le projet d'habitations « en dur » (voir illustration-dessin)

Afin de parfaire le programme complet, tel qu'il est soutenu par la C.E.E. de 1989 à 1993, les 4 phases « adduction d'eau » doivent être complétées par la construction de maisons-type aux normes de solidité, de



Lors de l'inauguration de la distribution d'eau en avril dernier, la population manifestait sa joie.



Rappel de précautions élémentaires : faire bouillir l'eau, laver et cuire les aliments, se laver les mains avec de l'eau et du savon, utiliser des latrines ou enterrer les excréments.

DE L'EAU ET DES CHIFFRES

Le projet d'adduction d'eau est soutenu financièrement de la manière suivante :

- Dietzenbach
Fonds privés : 12 000 DM (300 000 F)
Fonds de la Ville : 80 000 DM (2 000 000 F)
 - Niorègue
Fonds privés : 20 000 FI (400 000 F)
 - Leicester
Fonds privés : 10 000 £ (400 000 F)
 - Ottignies
Fonds de la Ville : 300 000 F
- La C.E.E. complète ces fonds par apport propre.

La ville d'Alken ne fournit pas de fonds publics, mais les O.N.G. basées à Alken fournissent un travail de terrain.

Une constatation : les Fonds privés sont inexistantes à Ottignies Louvain-la-Neuve. **Pour qu'il en soit autrement, apportez votre contribution personnelle au Projet Masaya.**

Tout renseignement au CETRI (010) 45 08 22. Demandez François Houtart qui coordonne les activités de jumelage et de coopération chez nous.



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

(suite page suivante)





Construire une maison en 24 jours : programme ambitieux mais le cœur y est !

volume, de confort minimales (sanitaires, nombre de chambres, etc...). Elles remplaceront les « barrios » (bidonvilles) actuels.

Un type très structuré d'organisation permettra de construire une maison en 24 jours : l'ingénieur décentralise vers deux maîtres d'œuvre, chacun d'eux coordonnant 5 contremâîtres qui encadrent chacun 5 familles au travail, donc au total 50 familles travaillent en même temps.

204 maisons seront ainsi construites, soit 37 % des nécessités actuelles. Les conditions de sélection pour l'attribution des maisons ont donc été élaborées (9 critères) avec enquête sur base de la demande introduite par la famille requérante.

Le paiement de la maison par la famille, après construction, est

minime et proportionnel aux possibilités de la famille d'une part et au coût réel d'autre part.

Il faut ajouter que les frais soutenus par la Coopération seront ceux relatifs aux travaux et jamais ceux concernant le foncier qui doivent être liquidés par intervention locale uniquement.

À titre d'information, signalons que l'équipe de Coordination européenne avec Masaya se réunira dans notre Ville le week-end des 7 et 8 novembre 1992 afin de suivre l'évolution des projets. L'occasion pour tous de rencontrer nos amis européens et nicaraguayens et de discuter concrètement de ce qui se passe là-bas. Une conférence de presse est prévue. Reportez-vous à vos quotidiens habituels.

B. THEYS
Coordination

AIDES À L'ENFANCE EN PÉRIL

INTERVENTIONS FINANCIÈRES

Partout dans le monde, des enfants sont quotidiennement mis en danger par des faits de guerre ou des famines. Sans l'intervention de tout-un-chacun et des autorités en particulier que deviendraient-ils ? Trois initiatives ont été prises récemment en leur faveur.

Soulignons tout d'abord deux décisions du Collège échevinal :

— la première octroyant un don de 50 000 F pour l'aide aux enfants de l'ex-Yougoslavie, dans le cadre de l'opération « Les Enfants dans la Guerre » ;

— la deuxième octroyant un don de 50 000 F également en faveur de l'aide aux enfants de Somalie.

Quant à la « Fondation pour la Protection et la Sécurité de l'Enfant », présidée par Mme l'Échevin Anne André, elle offre une somme de 50 000 F à l'opération « Les Enfants dans la Guerre ».

Un grand coup de chapeau à tous !

TAVERNE - RESTAURANT

Le Saint-Flo

Avenue Reine Astrid 17 - 1340 Ottignies
Tél. (010) 419797 - Fax (010) 411543

TAVERNE

Ouvert de 10 h à 1 h du matin
Fermé le dimanche soir

RESTAURANT

Ouvert de 12 h à 15 h et de 18 h 30 à 24 h
Fermé le mercredi

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

REMY

vous propose ses services

- Nettoyage journalier ou périodique
- Entretien de bureaux et immeubles
- Premier nettoyage après construction / déménagement
- Lavage de vitres

Prix modérés • Devis gratuit

Avenue des Vallées 159
1341 Cérroux-Mousty
Tél. (010) 615513

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Cérroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés

Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service **1992**

PIERSON
Cesi BON



010/41.42.43



SPORTS

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Durant le week-end des 26 et 27 septembre, les autorités ont inauguré des terrains de tennis couverts (bulle) et le passage Gaston Reiff au Complexe sportif de Blocry (notre photo).

Quant à M. Petit, concessionnaire Peugeot, il a remis à M. Louis Awoust, Directeur général de l'ADEPS et Vice-Président du Conseil d'Administration du Complexe, les clefs de la Peugeot 106 mise à la disposition du Blocry.

Les Trophées et Mérite sportifs ont été remis au Centre sportif des Coquerées.

Christophe Peignoï a remporté le titre de champion de Belgique junior de tir à l'arc.

Le Tennis Club Lauzellois fut retenu pour le trophée par équipes.

Enfin, le Mérite fut attribué à Pascale Lepoint, nageuse du CNOB.



Au Centre sportif de Blocry : Mme G. Reiff entourée de sa fille et de M. Monseur, ami de l'athlète, devant la plaque commémorative.

**Le bruit nuit
Pensez-y !**

GYMNASTIQUE

Le club « ENERGIE » d'Ottignies organise des stages d'initiation à la gymnastique au sol et aux engins au Centre sportif de la plaine des Coquerées à Ottignies pendant les vacances de Toussaint du 2 au 6 novembre 1992. Renseignements et inscriptions au (010) 410429 ou (081) 634100 après 19 h 00.

TENNIS DE TABLE

Local : Rue de la Station 9
1341 Ottignies (Céroux-Mousty)
(au-dessus des locaux de la Croix-Rouge).

Joueurs et joueuses de tous âges, venez découvrir ou redécouvrir le tennis de table. Entraînement dirigé le samedi matin pour les jeunes. Renseignements : (010) 414986

Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 612250

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405
L'EXPRESSION DU TALENT.



Chronique du bien manger

Pour pas cher nous nous régalons
Quand nous achetons au Fromageon.
Demain, nous recevons ;
Tout viendra du Fromageon.
Porto au fût.
Fromages du crû.
Plats traiteur préparés.
Pâtes fraîches façonnées.
Charcuterie de chez nous.
Des fromages de partout.
Ses vins « Cuvée du Fromageon ».
Et des yaourts de la région.

Avec les conseils éclairés
Du patron Dominique,
cuisinier diplômé.

Le Fromageon
Bd Martin 1
1340 Ottignies (Centre)
Tél. (010) 411938



JEUNES

« CAP-J »

C'est en février 91, à l'initiative du CPAS d'Ottignies LLN et subsidié par la Communauté française, qu'a été créé le Service d'Aide à la Jeunesse en Milieu Ouvert (A.M.O.).

L'équipe, composée de deux assistants sociaux — Aïda Khawaled et Philippe Grumiaux —, d'une licenciée en communications sociales — Anne-Sophie Archelon — et du coordinateur, licencié en psychologie — Héribert Poth —, s'inscrit dans une optique de prévention par sa présence sur le terrain, le milieu de vie des jeunes.

CAP-J s'adresse à tout jeune, quelle que soit sa demande, aux familles ainsi qu'à toute personne en relation avec les jeunes.

Nous proposons notamment :
des permanences assurant :
— une écoute ;
— un accompagnement dans les démarches ;
— des informations dans tous les domaines « Jeunes » :
scolarité, emploi, santé, loisirs, droits et devoirs... ;

— une orientation vers d'autres services plus concernés

des activités collectives telles :
— un suivi scolaire ;
— des animations sportives, culturelles, ateliers créatifs...

Tous les entretiens sont confidentiels et aucune démarche n'est effectuée sans l'accord préalable de la personne.

Tous les services sont entièrement gratuits.

Dès le mois d'octobre nous offrons également une possibilité d'accueil et d'hébergement d'urgence et de courte durée : une chambre intégrée dans une structure communautaire à LLN.

Adresse de contact :
« CAP-J »
Clos du Quadrille 3
(quartier du Bauloy)
1340 Ottignies
Tél. 410313.

GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT

À l'occasion de la rentrée universitaire, le Service de Logistique, d'Information et d'Animation de l'U.C.L. (avenue de l'Espinette 14 - Tél. 474040) met à la disposition des personnes intéressées l'édition 92/93 du « Guide pratique de l'Étudiant ».

L'effort de mise à jour a porté, cette année, sur l'aspect

« pratique » des informations fournies aux étudiants et sur un accès plus aisé aux informations notamment par un essai de leur regroupement par affinité.

Un index commun à Louvain-la-Neuve, placé au centre du Guide, devrait suggérer des possibilités d'interactions.

JEU

À VOS MARQUES

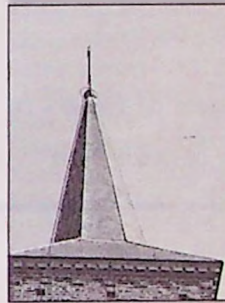
Félicitations aux 37 lecteurs qui ont répondu aux 6 questions publiées dans notre n° 60. Ils recevront incessamment leur prix offert par la Ville.

Les réponses exactes étaient :

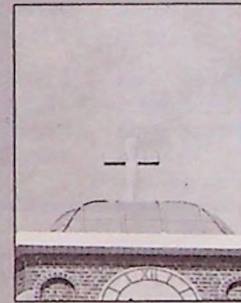
1. Rue de Lasne (Pinchart)
2. Rue de Spangen (Franquénies)
3. Rue du Puits (Céroux)
4. Rue de la Boissette (Petit-Ry)
5. Rue Lucas (Centre)

6. Drève de Lauzelle (Lauzelle)

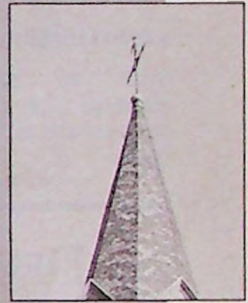
Aujourd'hui nous vous proposons d'exercer votre perspicacité sur les 6 clochers photographiés ci-dessous. Bonne chance !



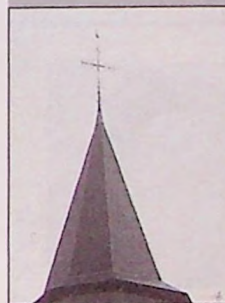
1



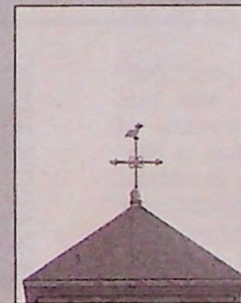
2



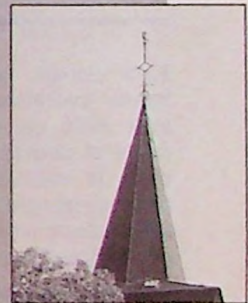
3



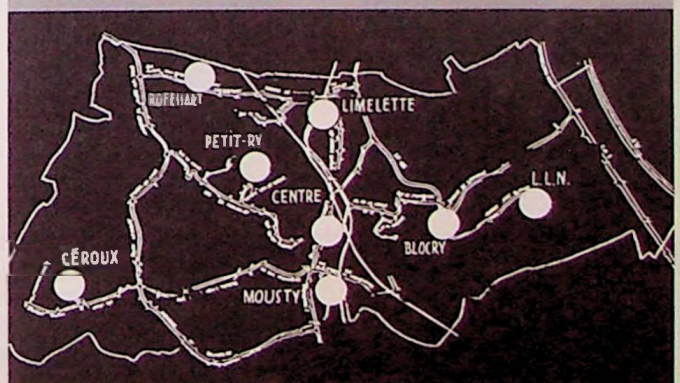
4



5



6



Coupon-réponse et carte à renvoyer au :
Service Information, avenue des Combattants 40, 1340 Ottignies

Nom, prénom _____

Adresse _____



THÉÂTRE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

BIBLIOTHÈQUES

UNE RÉALITÉ VIVANTE

Spectacles juniors

Octobre - samedi 31 - 16 h
Mamemo : Éventail
pour enfants à partir de 4 ans

Novembre - mercredi 25 - 15 h
Manipul-le magicien
pour enfants de 3 à 8 ans

Décembre - mercredi 30 - 15 h
dans le cadre de « Noël au théâtre » - « Le pinceau » du Théâtre de la Guimbarde
pour enfants de 4 à 12 ans

« PARALLELES »

Cycle de spectacles qui s'adresse plus particulièrement aux étudiants et ouvert au grand public.

Théâtre

Judi 29 - vendredi 30 octobre - 20 h 15
YZZ ! YZZ ! (tout Shakespeare)
par l'Atelier Ste-Anne
Mise en scène : Charlie Degotte

One man show

Samedi 19 décembre - 20 h 15
Eric de Staercke (Jeu des dictionnaires - La semaine infernale - Ligue de l'impro)
« Notre-Dame de Paris »
(dans le cadre des spectacles gratuits du « Solstice »)

Danse

« Petite messe de Pâques » de Catherine Lazard
Production du Cirque Divers

Théâtre

Fredo Batelier du Th. du Grand Ecart avec Alain Boivin.

Renseignements

CCAO
Brigitte Companie
Avenue des Combattants 41
1340 Ottignies
Tél. 41 01 75

Réservation

Tél. 41 44 35

Collaboration

CCBW - CCAO - FC
Province du Brabant
Tournées Art et Vie

Nos lecteurs ont de la chance. Ils ont à leur disposition non seulement une, mais deux bibliothèques, dont l'une Est installée à la Ferme du Douaire, l'autre à Louvain-la-Neuve, place Galilée. Chacune est assortie d'une ludothèque. Plus de 30 000 livres, des encyclopédies, des dictionnaires, des revues, les derniers romans parus, mille sujets instructifs, bref tout un trésor qui les attend.

Savent-ils que leurs bibliothécaires se coupent en quatre : pour sélectionner chaque mois les ouvrages les plus susceptibles de les intéresser et tenir à jour des fichiers qu'ils peuvent aisément consulter. Mais aussi pour les guider dans leurs recherches et dans leurs choix.

Il n'y a pas d'âge pour aimer les livres. Aussi tous les lecteurs, du plus petit au plus grand, trouveront-ils de quoi satisfaire leur curiosité : des livres en gros carton pour petites mains malhabiles, des cartes du ciel pour rêver aux étoiles, de Marguerite Yourcenar à Colleen Mc Cullough ou Oscar Wilde... Plus de 30 000 amis qu'ils peuvent emmener chez eux pour une durée de 15 jours et pour un prix modique.

Renseignements :

Douaire
Tél. 41 02 42
Louvain-la-Neuve
Tél. 47 28 59

ou mieux encore, venez voir !

Donatienne DAUTRICOURT
Présidente

DEUX CONCITOYENNES À L'HONNEUR

Ingrid Garnier, que nos concitoyens connaissent bien pour avoir visité ses expositions de galets et disques lazer, a remporté la médaille de vermeil pour ses œuvres présentées au 23^e concours organisé par l'Académie internationale de Paris.

Sylviane Kestergat, artiste peintre et restauratrice de tableaux, également bien connue dans la localité, a remporté la médaille de bronze au même concours international.

Félicitations à toutes les deux. Elles recevront leurs récompenses le 31 octobre à l'Hôtel Inter-Continental à Paris.



DOUCEUR

Ingrid Garnier revient à la Grange du Douaire à Ottignies du 11 au 20 décembre.

Outre ses galets et disques lazer, elle nous propose comme nouveauté ses tableaux « Douceur » dans des tons très tendres.

Elle sera accompagnée de Joëlle Vanoudenhove qui réalise de magnifiques broderies et de la gravure sur verre. Pour elle « la broderie peut être autre chose qu'un passe-temps un peu désuet ».

Un bon outil est signé
SANDVIK
et BAHCO

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

LES MARDIS DU JAZZ

CE QUI SE FAIT DE MIEUX

Dans le cadre du développement culturel de notre Ville, une nouvelle initiative a été prise sous l'impulsion de l'asbl *Contre Band*, du foyer culturel d'Ottignies LLN, de l'asbl *Philorock*, de la maison des jeunes *Louvain-lez-Jeunes* et de l'assemblée générale des étudiants de l'UCL (AGL).

La Ferme du Bièreau, destinée à devenir un centre musical important sera, pour une saison, une étape de la tournée organisée par Jazz Tour, une émanation des « Lundis d'Hortense » assurant la promotion de ce qui se fait de mieux en jazz belge.

Les concerts auront chaque fois lieu à 20 h 30.

3 novembre 1992

Take it easy
featuring Pierre Bodson (chant), Philippe Libois (claviers), André Klènes (basse), Alain De Re (batterie)

8 décembre 1992

Fabien Degryse Quintet
featuring Fabien Degryse (guitare), Eric Légnini (piano), Erwin Vann (saxes), J.L. Rassinfosse (contrebasse), John Engels (batterie)

Réservation :

Foyer Culturel
M. Quérolès
Ferme du Douaire
Avenue des Combattants 2
1340 Ottignies
Tél. et Fax (010) 413726.

ARTES BRUXELLAE

Rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer, fixé par Artes Bruxellae à la rentrée.

Parce que c'est la première fois que cette trentaine de créateurs montreront leurs œuvres en dehors de la capitale, après 15 années d'existence et autant de manifestations.

Ensuite parce que Artes Bruxellae est invité par le musée de Louvain-la-Neuve. Chacun connaît la sévérité des choix opérés par ce jeune et dynamique musée, qui se veut avant tout « lieu de rencontre et de dialogue ».

Exceptionnel enfin lorsque le visiteur se rendra compte de la qualité des travaux exposés par ces peintres, sculpteurs et graveurs, pour qui la joie de créer prime les modes passagères.

Vous partagerez leur plaisir d'exposer au musée de Louvain-la-Neuve, Grand'Place, du 18 octobre au 6 décembre, tous les jours sauf le samedi (de 10 h 00 à 18 h 00).

Les « Noirs et Blancs » d'Artes Bruxellae sont exposés en même temps à la Médiathèque de la Communauté française, place Galilée.

*Entrée gratuite.
Visites guidées pour groupes sur demande.*

*Renseignements :
Tél. 474841.*

ÉTAT CIVIL DE JUIN

NAISSANCES

Nalghem Julie - 03.06.92
Azzouz Marwan - 03.06.92
Callens Christophe - 04.06.92
de Witte Damien - 04.06.92
Tenret Margaux - 05.06.92
da Silveira Dieste - 06.06.92
Fastré-Toussaint Brieux - 06.06.92
Boucquey Élodie - 07.06.92
Boucquey Jonathan - 07.06.92
Dufour Alexis - 07.06.92
Khalil Dina - 08.06.92
Shimwa Mucyo - 09.06.92
Mptoto Steve - 10.06.92
Delobel Matthieu - 12.06.92
Samain Margaux - 14.06.92
Tasset Jérémy - 15.06.92
Leclercq Madyson - 17.06.92
Loos Jean-Pierre - 18.06.92
Debroux Eyleen - 18.06.92
Goies Jason - 18.06.92
Lafourte Ludovic - 20.06.92
Loria Élise - 21.06.92
Pourtouis Élise - 22.06.92
Carvalho De Souza Lucas - 22.06.92
Krenzi Liridona - 25.06.92
Miekisz Émilie - 28.06.92
Bultot Synthia - 29.06.92
Demolder Johan - 30.06.92

Evrard Christian
et Boudart Isabelle
13.06.92

Thibaut Luc
et Habay Inès
13.06.92

Bonnevie Serge
et Schöller Anne
13.06.92

Simon Serge
et Colin Françoise
20.06.92

Deniere Joseph
et Zhao Xiaojie
26.06.92

Fouret Jean-Luc
et Biondini Véronique
26.06.92

Collet Claude
et Sablon Katty
27.06.92

Van Brandt Jean-Marc
et Block Sylviane
27.06.92

Tshinyama Kayiba
et Bakajika Mubiayi
27.06.92

Vervoort Patrick
et Marquegnies Josiane
27.06.92

MARIAGES

Waroquet Jean
et Jooris Marie-France
05.06.92

Cuvereau François
et Godaert Vinciane
12.06.92

Di Battista Roberto
et Bertrand Béatrice
13.06.92


Catoire Philippe
et Querton Ingrid
13.06.92

DÉCÈS

Willam Marthe - 03.06.92
Hubert Laurent - 05.06.92
Cauchie Aline - 06.06.92
Deschryver Jules - 07.06.92
Beyaert Raymond - 12.06.92
Muongo - 13.06.92
Francet Léontine - 14.06.92
Delhière Joan - 19.06.92
Simon Jules - 21.06.92
Godelet Marcelle - 23.06.92
Delhaye Nelly - 25.06.92
Héger Marguerite - 25.06.92
Wauthier Germaine - 27.06.92

CAFÉ CONCERT

Vendredi 4 décembre à 20 h
GRANGE DU DOUAIRE
avec Alban de Saint-Moulin
et son orgue de Barbarie

PIERSON
C'est BON 



010/41.42.43

PAPETERIE



« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919



MARIAGES À LA UNE

Depuis quelques années le nombre des mariages est en augmentation sensible dans notre Ville. Explications.

L'on pourrait s'imaginer que le fait de l'accroissement du chiffre de population puisse à lui seul justifier cette croissance mais, il ne faut pas s'y méprendre : se marier implique divers engagements dont les futurs époux mesurent les incidences.

Ainsi, 1990 constitue une année importante par le fait que la réforme fiscale a permis le décumul des revenus des époux. Cela signifie en clair que les engagements du mariage ne sont plus taxés par le fait qu'ils sont officialisés. Ainsi, l'on assista en 1990 à bon nombre de régularisations de situations déjà acquises.

Cette situation rassurante sur le plan financier entraîne incontestablement une plus grande liberté dans le choix de l'engagement et permet d'aborder l'aspect des valeurs qui sont mises en évidence lorsqu'on choisit de s'engager dans le mariage. Les jeunes tout particulièrement y sont très sensibles. Bon nombre d'entre eux nous confient à l'issue de la cérémonie que si la cohabitation, qui souvent précède le mariage, a au moins une vertu (celle d'apprendre à se connaître avec lucidité), ils ajoutent que ce qu'ils cherchent

Mariages célébrés

Année	Mariages célébrés	Population	Publications de promesses de mariage
1981	91	19 926	90
1982	92	19 926	92
1983	93	20 216	164
1984	110	20 385	164
1985	85	20 710	156
1986	116	20 971	164
1987	117	21 142	187
1988	107	21 496	198
1989	106	22 194	214
1990	137	23 049	221
1991	108	23 574	187
1992	106 (au 25.9.92)	23 652 (au 12.9.92)	173

à présent c'est : du solide, du béton... et qu'ils prennent leurs amis à témoin de cette recherche.

Beaucoup ont aussi l'idée qu'une situation officiellement reconnue entraîne une sécurité pour les enfants à venir.

Les fastes qui accompagnent les mariages, les grandes réunions d'amis, la joie de partager la fête font aussi l'attrait des jeunes, ce qui est bien normal.

A. ANDRÉ
Échevin de l'État Civil

Cette rubrique est ouverte aux habitants qui souhaitent évoquer un problème d'intérêt général. Il est souhaitable que les textes ne dépassent pas 20 lignes dactylographiées et ne contiennent aucune attaque personnelle.

Un courageux anonyme nous a adressé une lettre sur papier à en-tête « Commissariat général de la Communauté européenne pour l'Exposition universelle de Séville 1992 » dans laquelle il critique le dernier éditorial du Bourgmestre.

La tradition journalistique veut que l'on ne publie pas une lettre anonyme (ou signée simplement « Un Ottintois ») même si ce courageux nous menace de la faire publier dans un quotidien (il m'étonnerait que la déontologie journalistique de nos collègues de la presse écrite quotidienne soit différente de la nôtre en matière de lettre anonyme).

À toute fin utile, sachez que notre correspondant occasionnel ne préconise rien moins que la mise du chemin de fer en tunnel dans la traversée d'Ottignies !



NOUVEAU
dans la région !



l'élevateur KOMATSU

en vente chez
Ets Noël G.

Avenue Albert 1^{er} 43 - 1342 Limelette
Tél. (010) 413190

Electrique • Diesel • Essence



SCHÉMA DE STRUCTURE ET PARTICIPATION

D'ici la fin de l'année, la population sera invitée à se prononcer sur un plan d'affectation précise pour chacune des zones de l'ensemble de notre entité et sur des mesures d'aménagement. Il sera aussi question d'implantation d'équipements et d'infrastructures et d'un schéma de circulation (automobile, cycliste et piétonne), portant des options ou des recommandations d'aménagement, suivant trois types de circulation : le trafic de transit, le trafic de liaison et les voiries internes.

Il s'agit de ce fameux schéma de structure prévu par le code wallon comme démarche indispensable en vue de la décentralisation administrative au niveau communal tellement préconisée par le Ministre Albert Lienard.

La démarche suivante, en 1993, portera sur l'établissement d'un règlement communal d'urbanisme, actuellement en élaboration au sein de la C.C.A.T. qui, entre-temps sera renouvelée — bien tardivement ! — puisque l'appel aux candidats pour la nouvelle C.C.A.T. remonte à près d'un an.

Le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme permettront une nécessaire actualisation des plans et règlements existants à Ottignies depuis plusieurs décennies, comme nous l'avions également souhaité.

En effet, l'ancienne commune d'Ottignies a été une des premières du Royaume à s'être résolument engagée dans la voie progressiste de la planification depuis la première loi de 1962 sur l'urbanisme et cela sous l'impulsion d'Yves du Monceau.

C'est ainsi que le « Plan général d'aménagement » approuvé en 1966 fut déjà revu et définitivement approuvé par le Conseil communal, le 19 juillet 1972, après plusieurs enquêtes publiques, entre autres raisons pour accueillir l'U.C.L.

Il y eut aussi une dizaine de Plans particuliers d'aménagement (P.P.A.) qui concrétisèrent cette gestion prospective, dynamique et efficace.

Il convient, en outre, de rappeler que c'est en 1977, qu'à l'initiative de la précédente majorité, neuf commissions consultatives ont été créées. C'est ensuite, en 1983, qu'un échevinat fut créé et confié à Jean de Fays pour « l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'information et la participation ». Ce fut lui qui ouvrit le Bulletin communal à l'opposition.

Il est donc normal que nous ayons soutenu et même proposé des initiatives susceptibles de promouvoir l'information, la participation et la planification.

Certaines adaptations peuvent se justifier.

Ce que nous contestons, c'est la débauche de certains moyens médiatiques, trop coûteux et douteux quant aux effets réels.

Lors des manifestations communales officielles, je pense souvent aux plumes du paon !

Avant deux ans, nous établirons les comptes.

En attendant, nous recommandons à la population d'examiner très attentivement les multiples propositions et recommandations qui seront exposées dans le projet de schéma de structure, aussi bien dans leurs implications locales (quartiers ou zones) que générales (pour l'ensemble de l'entité).

Ce projet de schéma de structure sera normalement présenté au Conseil communal, le 27 octobre prochain.

Nous formulerons alors nos premières observations, en attendant naturellement le résultat de l'enquête publique, vraisemblablement en novembre, avant de nous prononcer de manière plus définitive.

Ce n'est pas parce que nous avons participé de façon assidue et positive à l'élaboration du projet de schéma de structure au sein de la C.C.A.T., que nous approuvons nécessairement toutes les options, propositions et recommandations.

Par exemple, nous ne pouvons partager la volonté de l'actuelle majorité de densifier massivement et précipitamment le centre d'Ottignies.

D'ici l'ouverture de l'enquête publique et tout au long de celle-ci, nous serons — comme d'habitude — à la disposition des habitants ou groupes d'habitants (sans distinction politique) qui souhaiteront des informations complémentaires ou nous sensibiliseront sur l'une ou l'autre question.

J. SONDAG
Conseiller communal

avec ses collègues des « Intérêts communaux », membres du Conseil communal :

Yves du MONCEAU,
Claire DELBRASSINNE-MATHIEU,
Jacqueline PIERSON-COLLIN,
Jeanne-Marie FERRERAS-OLEFFE,
Michel PIRSON, Max ROCH,
Josette GOUGNARD-GODFRIN,
Jean-Marie HEUSE,
Sybille de COSTER-DUCHATEAU
et Benoît JACOB.

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

À PROPOS D'UN ROND-POINT

La construction d'un rond-point à l'avenue de Lauzelle à Louvain-la-Neuve suscite pas mal de remous. Certains applaudissent des deux mains à cette initiative qui a le mérite de ralentir fortement la circulation, d'autres soulignent le danger d'une telle construction sur une voie à quatre bandes et font remarquer que ce rond-point a déjà été la cause de plusieurs accidents.

Je ne vais pas soutenir ici l'un ou l'autre camp mais j'aimerais souligner la manière dont beaucoup de personnes réagissent :

— les supporters du rond-point se félicitent de cette initiative de la Région wallonne soucieuse de préparer l'arrivée du Téléport ;

— beaucoup d'opposants à ce rond-point râlent sur la Ville qui dépense stupidement les deniers publics pour des ouvrages d'art (!) inutiles et dangereux.

... Et c'est souvent ainsi que cela se passe. Quand cela ne va pas, c'est la Ville. Quand cela va bien, c'est quel'un d'autre. Je ne prétends pas ici que la Ville n'a que des initiatives remarquables et injustement méconues, je souligne le rôle de bouc émissaire joué bien malgré lui par le lieu de pouvoir le plus proche du citoyen. Peu importe la majorité qui dirige une commune, si cela ne va pas c'est de sa faute.

Autre exemple : Monsieur X a ses enfants dans l'école communale de Trifouillis-lez-bains-de-pied et est très content de l'école. Monsieur X dira que l'école est formidable et les enseignants géniaux.

Madame Y a ses enfants dans la même école et ne l'aime pas. Elle clamera partout que l'école est mauvaise et que l'Échevin de l'Instruction publique est un incapable.

C'est vrai que j'exagère un peu et que tout le monde ne réagit pas comme cela. Ceci dit, pour en revenir au fameux rond-point, je peux vous assurer que la grande majorité des réactions que j'ai entendues ont été du type de celles que j'énonçais plus haut. Je vous avouerai qu'à la fin cela devient énervant.

Je terminerai ce petit billet en signalant quand même aux opposants au rond-point que l'avenue de Lauzelle est une route régionale et que la Région wallonne fait ce qu'elle veut sur ses routes. La Ville a su qu'on construisait ce rond-point quand les travaux ont commencé et personne ne lui a jamais demandé son avis.

P. DUPUIS
Conseiller communal



AU RAYON DES DÉCHETS

Le mot de l'Échevin

Il y a un an, quatre pages d'informations étaient publiées dans ces colonnes au sujet de l'environnement. À l'époque, on recyclait 900 tonnes de déchets ménagers pour l'entité, et ce bulletin était édité sur papier vierge.

Aujourd'hui, on recycle 1 200 tonnes de déchets, et notre Bulletin est imprimé sur papier recyclé non blanchi ! Suite à la conférence de Rio, le Conseil communal a décidé que l'administration utiliserait désormais du papier recyclé et trierait le vieux papier dans les bureaux de manière sélective. Je me réjouis de tout cela.

Bien sûr, cette évolution ne se fait pas sans rencontrer quelques difficultés. Nous ne cesserons pas d'apporter des améliorations au système.

Nous avons reçu des remarques de nombreux lecteurs. Vos idées et suggestions sont toujours les bienvenues et sont la preuve de votre intérêt pour ces problèmes très actuels.

Dans les prochains Bulletins, nous traiterons d'autres sujets tels que le bruit, l'eau (eaux usées, eau de boisson) et l'air. Toutes ces matières étaient reprises dans un plan de travail élaboré cette année : le programme Mille communes pour l'environnement européen.

Ce programme, dans lequel s'était engagée la commune il y a un an, est en cours d'évaluation. Pour le réaliser, la commune fait appel aux services d'éco-conseillers, à raison d'un quart-temps. Ceux-ci peuvent aussi être disponibles pour répondre à vos questions.

J'espère que la qualité de la vie à Ottignies Louvain-la-Neuve vous tient à cœur autant qu'au Collège.

J. LEGA

Échevin de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Les emballages

Dans les Bulletins communaux précédents ont été publiés des renseignements sur le verre, le plastique et le fer blanc.

Pour rappel, le **fer blanc**, c'est de l'acier avec une couche d'étain. Il est produit par Cocke-rill à raison d'environ 10 kg par an et par habitant. Il est parfaitement recyclable (s'il est lavé). Le **verre en flacon** est produit par Verlipac à raison de 36 kg par habitant et par an. Neuf, il consomme 550 litres de pétrole par tonne de verre. Recyclé, il n'en consomme que 450 litres. À Ottignies, on en recycle 23 kg/hab./an.

Les **bouteilles plastiques** sont dérivées en bouteilles PVC (un sourire dans le fond de la bouteille), PET (un point dans le fond de la bouteille) ou PE-Polyéthylène (shampooing). Seuls ces types de bouteilles sont recyclés (pas les sacs, ni les pots de yaourt, ...) à raison de 3 kg/hab./an alors que le potentiel recyclable est de 10 kg/hab./an.

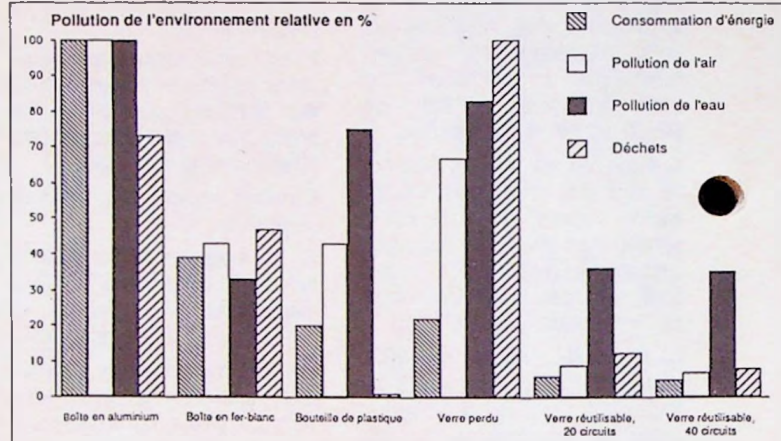
L'**aluminium** (à paraître) n'est pas fabriqué en Belgique, il y est seulement transformé. Il nécessite énormément d'énergie à la fabrication et très peu au recyclage. Il est très polluant à la fabrication. On ne recycle

quasi aucun déchet d'aluminium ménager en Belgique.

Si vous avez le choix de l'emballage, faut-il plutôt préférer le verre, le fer blanc, l'aluminium ou le plastique ? Les Suisses ont calculé avec précision l'im-

pact sur l'environnement de chacune des matières. Cela s'appelle un éco-bilan ou bilan écologique. Le graphique ci-dessous montre les résultats exprimés en pourcent de pollution pour l'énergie, l'air, l'eau et les déchets.

Bilans écologiques pour 1000 bouteilles de bière de 33 cl.



La pollution maximale est fixée à 100 %. Pour les emballages réutilisables, nous avons tenu compte du transport pour le retour et du nettoyage. Si le recyclage était plus largement pratiqué, les données portant sur les boîtes en aluminium ou en fer blanc et les bouteilles en plastique pourraient être améliorées.

(Source : Les Cahiers de l'Environnement, n° 53, OFPE 1986)

On constate que :

1. L'aluminium est très mauvais. Achetez plutôt votre matériau dans un autre emballage.
2. Le verre perdu est mauvais, même s'il est recyclé à 100 % (ce qui n'est pas le cas en Wallonie). En effet, le verre recyclé doit être refondu, ce qui lui fait consommer beaucoup d'énergie, donc d'air et aussi d'eau.
3. Le plastique et le fer blanc sont comparables. Il faut les recycler au maximum, malgré tout, ce ne sont pas les meilleurs.
4. Le mieux, c'est d'utiliser des bouteilles consignées réutilisables. Seule la consommation d'eau à cause du nettoyage reste importante. Pour le reste, peu d'énergie, peu de consommation d'air, peu de déchets.

Vainqueur : la bouteille en verre consignée.

Vous savez ce qu'il vous faut acheter !

Le parc à conteneurs

À partir de novembre 1991, le parc à conteneurs d'Ottignies Louvain-la-Neuve a été surveillé.

On peut constater qu'il a été de plus en plus fréquenté, passant de 380 personnes en novembre 1991 à 1 300 personnes en août !

Le graphique publié en tête de la page ci-contre l'illustre bien.

Pour rappel, le parc est situé en face de la gare de Louvain-la-Neuve et est ouvert du lundi au samedi de 10 à 18 heures.

Attention, il s'agit d'un parc transitoire.

Le futur parc sera au même endroit, mais il sera plus grand, mieux aménagé et permettra le recyclage de six matières différentes. De plus, on y collectera les déchets spéciaux (piles, peintures, ...).



ACADÉMIE DE MUSIQUE

NOUVEAUX LOCAUX

Le 7 octobre, M. Jacques Benthuis, Échevin de la Culture, a inauguré les nouveaux locaux de l'Académie de Musique situés rue des Deux-Ponts (ancienne boucherie Herbigniaux) en présence de nombreuses personnalités et professeurs parmi lesquels on reconnaissait MM. Bodson, Directeur, Cosse, Bourgmestre de Court-Saint-Étienne, Dubois d'enghien, Échevin de Court-Saint-Étienne, Oieffe, Hannon et Mme Ferreras, membre du Conseil d'Administration ainsi que M. Féaux, Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

La nouvelle implantation compte 7 locaux aménagés tout spécialement par le Service des Travaux pour permettre une utilisation en principe bruyante : doubles vitrages, isolation acoustique des parois, portes matelassées. Les voisins ont confirmé l'efficacité technique de ce travail étroitement surveillé par MM. Laurent et Bidoul. Rien à craindre donc de ce côté ! Quant à l'aspect esthétique des locaux, M. Benthuis rappelle malicieusement qu'il n'a rien à voir avec le Palais des Académies et insiste sur le fait qu'il faut convaincre les professeurs et les utilisateurs de la nécessité de pouvoir disposer de locaux adaptés. C'est le moins qu'on puisse espérer quand on sait que l'Académie de Musique est une institution qui accueille actuellement grosso-modo 1 750 élèves. Elle est donc parfaitement représentative mais est dispersée dans plusieurs communes. C'est une véritable pépinière de nouveaux talents bien nécessaire pour assurer la relève. Elle mérite donc d'être bien logée.

Pour l'avenir, les responsables locaux envisagent l'aménagement éventuel d'une salle plus spacieuse au rez-de-chaussée et de studios d'enregistrement à l'arrière de l'immeuble de la rue des Deux-Ponts. Il serait également question de réaliser des emplacements de parking provisoires dans l'ancienne propriété des marbreries Coulon située à proximité et acquise par la Ville. Un confort supplémentaire pour les utilisateurs des nouveaux locaux.

J. DESMET

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

... URGENT RENFORT EX-YOUGOSLAVIE ...

Merci à la population d'Ottignies et aux magasins : Colruyt, Delhaize, Le Centre commercial du Douaire pour la générosité dont ils ont fait preuve lors de la récolte de savon et de sucre effectuée pendant la semaine du 29 août au 5 septembre. Les résultats ont dépassé nos espérances puisque nous avons reçu 1 710 kg de sucre et 360 briques de savon.

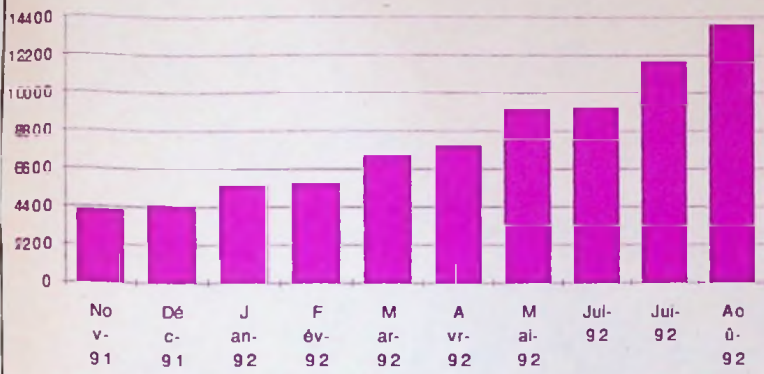
Nous poursuivons nos efforts avec une opération lancée dans les écoles primaires au profit des enfants de Hongrie. Nous espérons ainsi la création d'une chaîne d'amitié et d'échanges culturels enrichissants pour nos jeunes.

Nos différents services :	
Prêt de matériel sanitaire	410741
Service social	418357
Service régulier ambulance 24 h/24	414341
Service de secours	614044
Don de sang	416281
Enseignement	415767

Notre relation publique, Mme Virgo est à votre disposition au 419358.



nombre d'habitants ottintols ayant fréquenté le parc à conteneurs de Ottignies-LLN



Les bulles Le saut qui sauve

Le recyclage augmente de plus en plus, mais la société qui recycle le contenu des bulles (Prorecyclage) ne passe que deux fois par semaine. Autrement dit, il y a de plus en plus dans les bulles et on ne passe pas les vidanger plus souvent.

Pourquoi la commune ne demande-t-elle pas à Prorecyclage de vidanger plus souvent ? Parce que la Société estime qu'elle a rempli son con-

trat et « qui veut plus, doit payer plus ». Qu'est-ce que cela coûterait à la commune ? 1 000 F par vidange, ce qui revient à 4 000 F la tonne. Or, la décharge ne coûte rien à la commune (cela coûte 1 043 F/tonne, mais c'est le collecteur qui paie !)¹. La commune est donc vraiment tentée de dire : « mettez tout à la poubelle », ce qui n'est pas très écologique.

Voici une solution qui ne coûte rien et peut rapporter gros : écraser vos bouteilles en plastique !

Vous avez vu
comme j'écrase
bien mes bouteilles!



De plus, enlevez les bouchons des bouteilles. En effet, ceux qui trient les bouteilles doivent enlever les bouchons car il

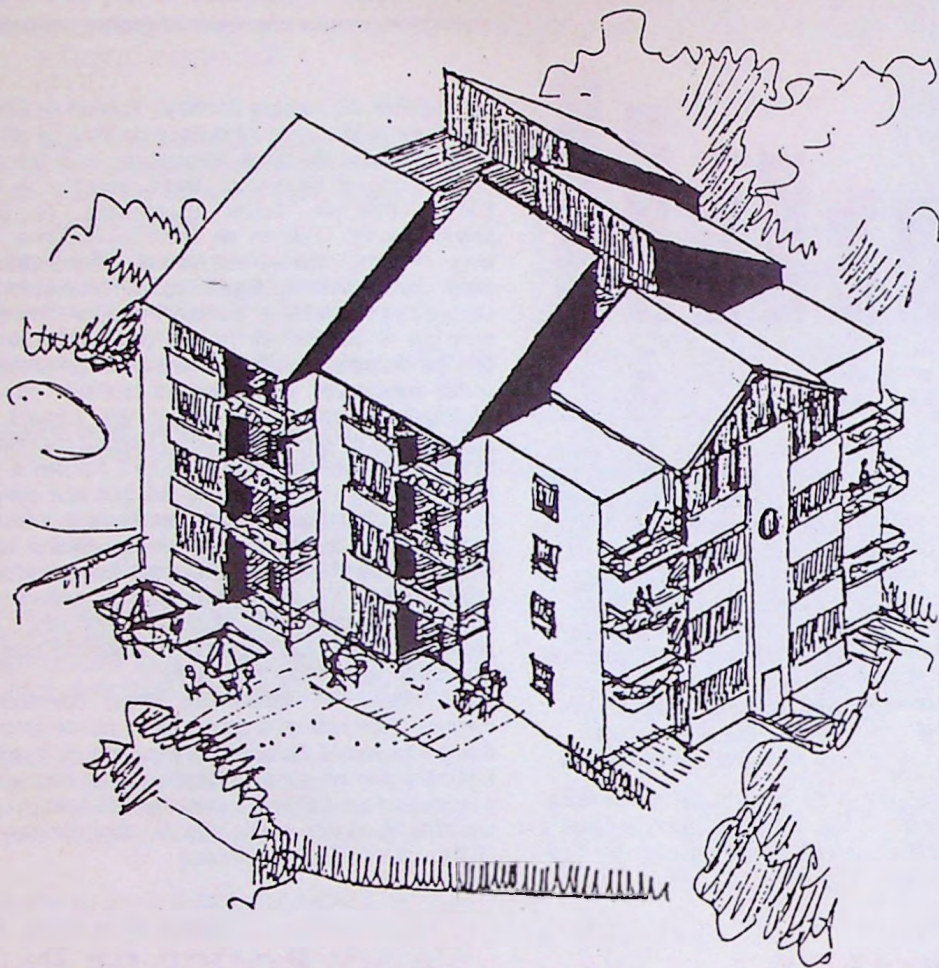
s'agit d'un autre plastique que la bouteille et il se recycle différemment. Épargnez-leur ce travail.

1. La commune s'est mise d'accord avec le collecteur et paie forfaitairement 5 132 tonnes. L'UCL paie 2 000 tonnes. Le collecteur (qui a mal calculé son coup) paie 1 500 tonnes, soit au total 8 600 tonnes de décharge).



LA LIMÉRIE

Logements pour personnes âgées et crèche 1992



Grâce à une disposition en décrochement, tous les logements pour personnes âgées disposeront soit d'un balcon orienté au sud, soit d'une loggia.

Sous son toit pyramidal entouré de terrasses largement ouvertes au sud et protégées au nord, la crèche offrira aux 48 bambins un espace joyeux et efficace.

